

Évaluation de la mise en œuvre de la mesure 15023

À l'école, on bouge! – Rapport de l'an 1

Éducation
et Enseignement
supérieur

Québec



Évaluation du processus de mise en œuvre et des effets de la mesure visant à soutenir financièrement les écoles pour que tous les élèves soient physiquement actifs au moins 60 minutes chaque jour



Source : Vidéo Force 4 – Le Grand Défi Pierre Lavoie

ÉQUIPE DE RECHERCHE

Responsable : Suzanne Laberge, Ph.D.

Assistantes de recherche

Noémie Robitaille, candidate M.Sc.

Myriam Gilbert, candidate M.Sc.

École de kinésiologie et des
sciences de l'activité physique
Faculté de médecine

Université 
de Montréal

Juillet 2019

Table des matières

Liste des abréviations et notes.....	2
Liste des tableaux.....	3
Liste des graphiques.....	4
1. Mise en contexte et objectifs de l'étude	5
2. Méthode	
2.1 Outil de collecte des données	8
2.2 Échantillon	8
2.3. Analyses des données.....	8
RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DE L'AN 1	
3. Le leadership et la volonté d'engagement de l'équipe-école au regard du projet	
3.1 Les responsables de la mise en œuvre de la mesure et le leadership	9
3.2 La disposition de l'équipe-école au regard du projet.....	11
4. La mobilisation de l'équipe-école	
4.1 La réalisation d'un portrait de la situation	16
4.2 Les stratégies utilisées pour mobiliser les membres de l'équipe-école.....	17
4.3 Les activités spécifiques de planification des moyens	18
4.4 Les collaborations avec d'autres écoles/organismes et le soutien de la CS.....	22
5. Les actions mises en place pour offrir plus de temps actif aux élèves	
5.1 Modifications des récréations	25
5.2 Offre d'activités physique en contexte d'apprentissage et de rassemblement.....	26
5.3 Offre d'activités physiques en service de garde	27
6. Moyenne du temps actif quotidien offert aux élèves	30
ANALYSES SPÉCIFIQUES	
7. Relation entre différentes composantes du processus de mise en œuvre et l'offre de 60 min/jr de temps actif aux élèves	33
8. Relation entre la force de la mobilisation de l'équipe-école et l'ampleur des innovations mises en place.....	38
Conclusion	43
Références	45

Liste des abréviations

Act. phys. : activité physique

EPS : éducation physique et à la santé

Grd : grand

MEES : ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Nb : nombre

SdG : service de garde

Notes

- ◆ Le genre masculin est utilisé comme générique et désigne autant les femmes que les hommes, et ce, sans discrimination, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.
- ◆ Dans certains contextes, les dixièmes des pourcentages ont été arrondis à l'unité.
- ◆ Le « p » des analyses statistiques renvoie au niveau de signification : une valeur inférieure à 0,05 a été utilisée comme seuil indicatif d'une relation statistiquement significative.

Liste des tableaux

Tableau 1 : Nombre de personnes responsables de la mise en œuvre de la mesure.....	9
Tableau 2 : Désir de s'engager dans la mise en œuvre de la mesure chez les différents acteurs de l'équipe-école	12
Tableau 3 : Ampleur de la résistance au projet de la part des membres de l'équipe-école	12
Tableau 4 : Proportion de membres de l'équipe-école reconnaissant les bienfaits de l'activité physique sur la réussite éducative	14
Tableau 5 : Réalisation d'un portrait de la situation avant la mise en œuvre des actions.....	16
Tableau 6 : Stratégies utilisées pour mobiliser les membres de l'équipe-école	18
Tableau 7 : Nombre d'activités formelles réalisées pour déterminer les activités	18
Tableau 8 : Composantes de la planification.....	20
Tableau 9 : Réalisation d'un suivi de la mise en œuvre des actions	21
Tableau 10 : Actions mises en place pour offrir plus de temps actif aux élèves selon le cycle– les récréations.....	25
Tableau 11 : Actions mises en place pour offrir plus de temps actif aux élèves selon le cycle– les contextes d'apprentissage et les rassemblements	26
Tableau 12 : Actions mises en place pour offrir plus de temps actif aux élèves selon le cycle– les activités physiques au service de garde	27
Tableau 13 : Actions mises en place pour offrir plus de temps actif aux élèves selon le cycle – autres actions mentionnées	28
Tableau 14 : Moyenne de min/jr de temps actif offert aux élèves selon le cycle	30
Tableau 15 : Atteinte de l'offre du minimum de 60min/jr de temps actif selon le cycle	30
Tableau 16 : Relation entre la proportion de titulaires ayant souhaité s'engager dans la mise en œuvre de la mesure et le nombre moyen de min/jr de temps actif offert aux élèves.....	34
Tableau 17 : Relation entre la présence de résistance et le nombre moyen de min/jr de temps actif offert aux élèves.....	35
Tableau 18 : Relation entre la constitution d'un comité de mise en œuvre et le nombre moyen de min/jr de temps actif offert aux élèves.....	35

Tableau 19 : Relation entre la réalisation d'une planification de mise en œuvre et le nombre moyen de min/jr de temps actif offert aux élèves.....	36
Tableau 20 : Relation entre la collaboration avec d'autres écoles/organismes et le nombre moyen de min/jr de temps actif offert aux élèves.....	37
Tableau 21 : Indicateurs inclus dans le calcul du score de mobilisation des équipes-écoles.....	38
Tableau 22 : Indicateurs inclus dans le calcul du score d'innovations mises en place par les équipes-écoles.....	39

Liste des graphiques

Graphique 1 : Modèle logique de la mesure <i>À l'école, on bouge!</i>	6
Graphique 2 : Titre du premier responsable de la mise en œuvre de la mesure.....	9
Graphique 3 : Partage du leadership entre la direction et le responsable.....	10
Graphique 4 : Niveau d'engagement de l'enseignant en éducation physique et à la santé	11
Graphique 5 : Actions réalisées pour diminuer la résistance	13
Graphique 6 : Réalisation d'interventions pour faire valoir les bienfaits de l'activité physique	15
Graphique 7 : Planification des moyens identifiés dans le plan d'action	19
Graphique 8 : Collaborations avec d'autres écoles/organismes du milieu	22
Graphique 9 : Soutien de la commission scolaire	23
Graphique 10 : Distribution des moyennes de temps actif quotidien offert aux élèves du 1 ^{er} cycle.....	31
Graphique 11 : Distribution des moyennes de temps actif quotidien offert aux élèves du 2 ^e cycle.....	31
Graphique 12 : Distribution des moyennes de temps actif quotidien offert aux élèves du 3 ^e cycle.....	32
Graphique 13 : Analyse de la relation entre des composantes du processus de mise en œuvre et le nombre moyen de min/jr de temps actif offert aux élèves	33
Graphique 14 : Distribution des scores standardisés de mobilisation des équipes-écoles.....	40
Graphique 15 : Distribution des scores standardisés d'innovations des équipes-écoles.....	41
Graphique 16 : Corrélation entre les scores de mobilisation et les scores d'innovation	42

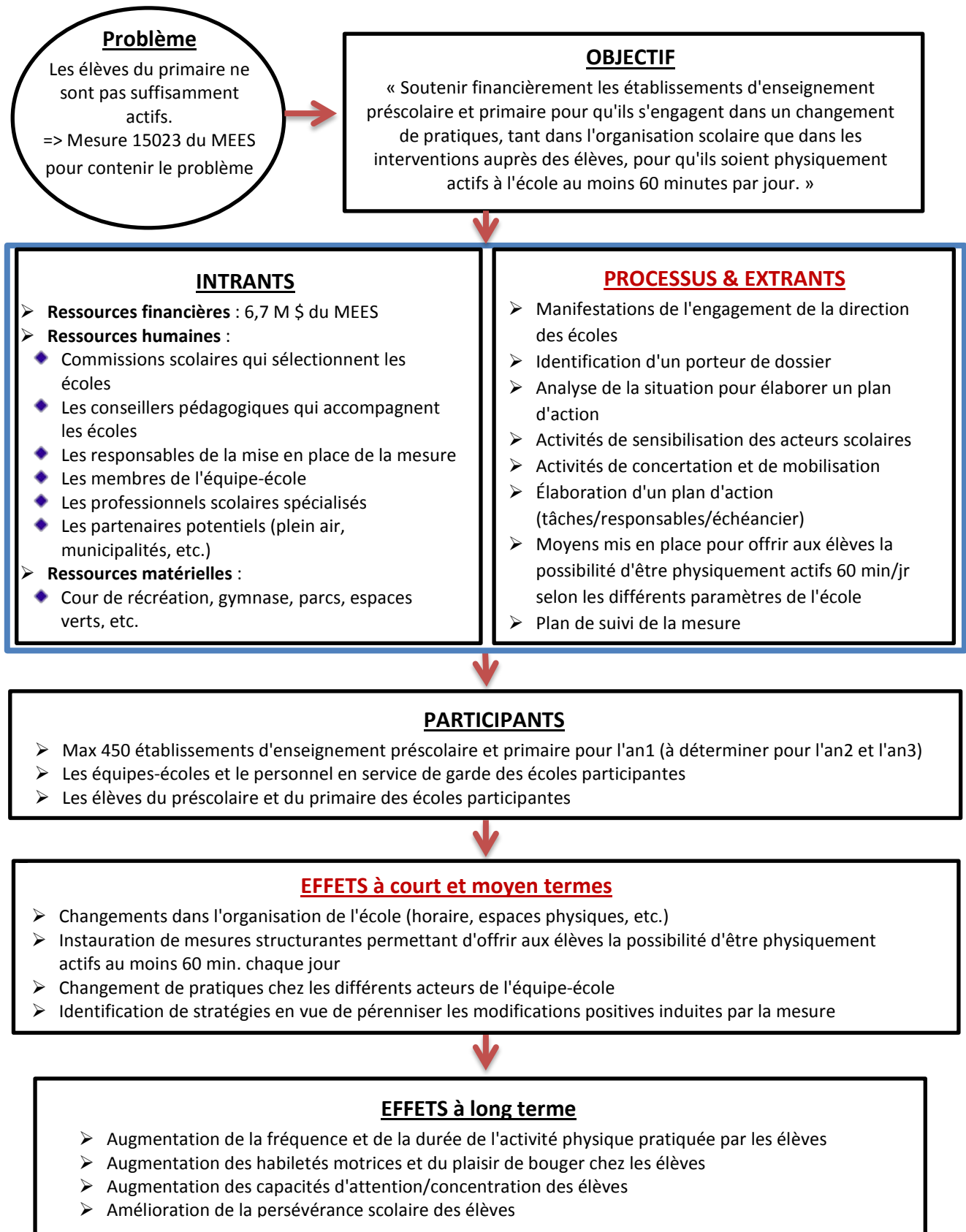
1. Mise en contexte et objectifs de l'étude

En juin 2017, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) lançait la mesure 15023, *À l'école, on bouge!* Cette mesure est en cohérence avec plusieurs autres politiques gouvernementales, notamment la Politique-cadre *Pour un virage santé à l'école* (MELS, 2007), la Politique de l'activité physique, du sport et du loisir (MEES, 2017a), la Politique de la réussite éducative (MEES, 2017b) et la Politique gouvernementale de prévention en santé (MSSS, 2016). *À l'école, on bouge!* vise à soutenir financièrement pendant trois ans des établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire afin que l'ensemble de leurs élèves soient physiquement actifs tous les jours de classe pendant au moins 60 minutes. Pour bénéficier de la mesure les écoles doivent manifester leur intérêt auprès de leur commission scolaire. Ces dernières ont la responsabilité de sélectionner les écoles et de redistribuer, selon des critères qui leur sont propres, les ressources financières allouées par le ministère. Il est prévu que les mêmes établissements soient soutenus sur une période de trois ans selon un modèle dégressif afin de permettre à de nouvelles écoles de bénéficier de cette mesure chaque année. Ainsi, tel que mentionné dans les règles budgétaires de fonctionnement : « l'objectif est de soutenir les équipes-écoles pour qu'elles s'engagent dans un changement de pratiques, tant dans l'organisation scolaire que dans les interventions auprès des élèves, et pour que l'intégration quotidienne de 60 minutes d'offre d'activités physiques soit maintenue au-delà de la durée de cette aide financière. Il s'agit donc d'un levier pour permettre l'instauration de nouvelles façons de faire structurantes » (MEES, 2017c).

L'Université de Montréal a été mandatée pour effectuer l'évaluation du processus et des effets structurants de la mise en œuvre de la mesure, et ce, pour les trois premières années d'implantation. Le présent rapport rend compte des stratégies mises en place, au cours de l'année scolaire 2017-2018, par les écoles participantes pour offrir aux élèves la possibilité d'être actifs au moins 60 min/jr. Un maximum de 450 écoles avait été fixé pour l'an 1; un total de 415 écoles se sont inscrites. Notre évaluation s'appuie sur les réponses au sondage complété par 404 des 415 écoles participantes. Il importe de noter que notre étude porte sur les changements de pratiques permettant d'intégrer l'activité physique au quotidien dans les écoles et non sur la pratique proprement dite des élèves. Il est donc possible que des écoles offrent 60 min/jr de temps actif mais que tous les élèves ne soient pas nécessairement actifs au cours des périodes de temps actif offertes.

Afin de schématiser les différents paramètres ciblés par notre évaluation, nous avons dressé un modèle logique de la mesure (voir graphique 1).

Graphique 1 : Modèle logique de la mesure À l'école, on bouge!



Ainsi, l'objectif de l'étude était d'évaluer les « extrants », c'est-à-dire les divers éléments du « comment » (Saunders, Evans & Joshi, 2005 et Saunders, 2015) ainsi que les effets, en termes de changements organisationnels et de pratiques, de la mise en œuvre de la mesure au sein des équipes-écoles. En d'autres termes, il s'agissait d'examiner les stratégies de mobilisation des équipes-écoles afin d'offrir aux élèves une variété d'occasions pour être physiquement actifs au moins 60 min chaque jour. Plus spécifiquement, les objectifs de l'étude étaient :

- 1) d'identifier les facteurs qui ont facilité ou freiné la mise en œuvre de mesures et d'actions innovantes pour augmenter le temps actif des élèves;
- 2) d'identifier les diverses stratégies mises en place pour mobiliser les membres de l'équipe-école en vue d'amorcer un changement de pratique;
- 3) d'identifier les pratiques innovantes mises en place par les équipes-écoles pour atteindre l'objectif fixé par la mesure;
- 4) d'identifier les facteurs explicatifs de la variation entre les écoles dans l'atteinte de l'offre d'un minimum de 60 minutes quotidiennes d'activité physique;
- 5) d'analyser l'évolution des mobilisations (maintien, amélioration, attrition) au cours des trois années de mise en œuvre de la mesure (à venir dans le rapport de l'an 2).

Cadre conceptuel

Cette recherche évaluative s'appuie sur le cadre conceptuel du *renforcement des capacités communautaires* et sur celui de la *mobilisation des communautés* (Labonte et al., 2002; Lempa et al., 2008; Liberato et al. 2011; Maclellan-Wright et al., 2011). La communauté ciblée dans le présent cas est celle de l'équipe-école composée de la direction, des titulaires, des éducateurs spécialisés et du personnel en service de garde. Nous nous sommes inspirées des éléments clés de ces cadres conceptuels pour élaborer les questions du sondage.

2. Méthode

2.1 Outil de collecte des données

Étant donné que le ministère souhaitait effectuer une reddition de compte de la mesure pendant la même période, notre questionnaire d'évaluation a été jumelé à ce dernier dans la plateforme Collecte-info du MEES. Notre sondage abordait les trois grands thèmes suivants : 1) le leadership des responsables et les stratégies de mobilisation de l'équipe-école, 2) les activités de planification, et 3) les moyens mis en place (bonifications et innovations) pour augmenter le temps actif des élèves, et ce, pour chacun des cycles présents dans l'école. Les noms des écoles étaient remplacés par un code de façon à anonymiser les réponses. Étant présentés de façon globale, les résultats ne permettent pas d'identifier le nom des écoles participantes. Les écoles participantes ont été invitées à répondre au sondage en juin 2018, soit à la fin de la première année d'implantation.

2.2 Échantillon

Pour l'édition de l'an 1, 404 des 415 écoles participantes ont répondu au sondage en ligne. Bien qu'il s'agisse d'un échantillon de convenance (Battaglia, 2011), le taux de réponse (97 %) est suffisamment élevé pour présumer que les résultats sont représentatifs des écoles participantes. Toutefois, vu le statut volontaire de la participation des écoles, on peut supposer qu'elles (notamment leur direction) avaient dès le départ une certaine ouverture au regard de l'augmentation de la pratique d'activité physique, ou encore une volonté de faire des changements en matière d'offre d'occasions d'être actifs pour leurs élèves.

2.3 Analyses des données

Les données du système de reddition de compte du MEES ont été importées dans le logiciel SPSS (version 25). Des analyses descriptives (fréquences, moyennes, écarts-types) et diverses analyses bi-variées (chi-carré, analyses de variance et tests de corrélation) ont été effectuées.

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DE L'AN 1

3. Le leadership et la volonté d'engagement de l'équipe-école au regard du projet

3.1 Les responsables de la mise en œuvre de la mesure et le leadership

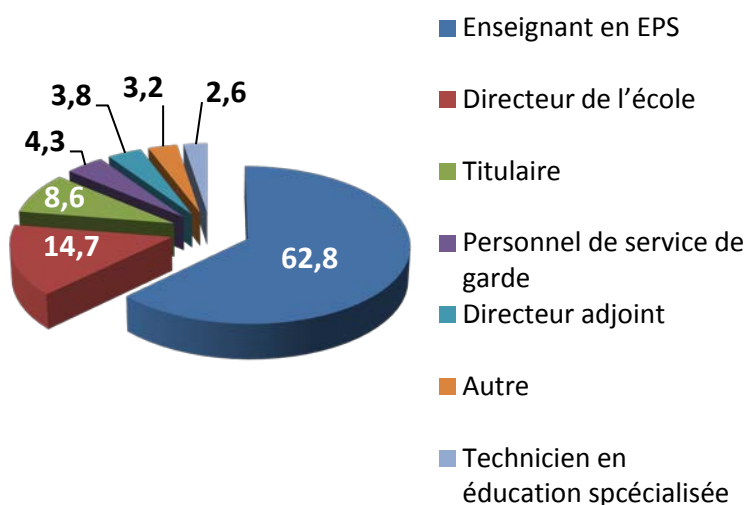
Comme on pouvait le prévoir, en raison de leur expertise spécifique, ce sont les enseignants en EPS qui agissent majoritairement (62,8 %) comme responsables de la mise en œuvre de la mesure (voir graphique 2). Les directeurs d'école arrivent en second, mais dans une proportion nettement moindre (14,7 %). Différents acteurs de l'équipe-école se sont également impliqués à ce titre, tels des titulaires (8,6 %), du personnel de service de garde (4,3 %) et des techniciens en éducation spécialisée (2,6 %). Ceci suggère un intérêt et une ouverture des autres membres de l'équipe-école au regard de ce projet.

Une école sur 4 (24,6 %) a deux responsables (voir tableau 1). Il s'agit la plupart du temps de la direction et de l'enseignant en EPS. L'éventuelle ampleur du projet ainsi que ses implications institutionnelles et logistiques expliquent en partie cet état de fait.

Tableau 1 :
Nombre de personnes
responsables de la mise en
œuvre de la mesure (n=404)

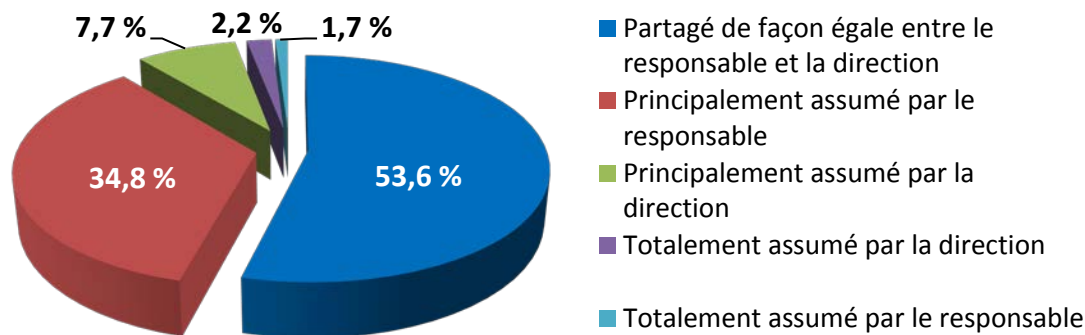
Nb de responsables	%
1	65,8
2	24,6
3	6,2
4	1,5
5	1,5
6	0,2
8	0,2

Graphique 2 : Titre du premier responsable de la mise en œuvre de la mesure (n=404)



Qu'elle soit ou non responsable de la mise en œuvre d'un projet, la direction d'une école détient, de façon statutaire, un pouvoir et un droit de regard sur les actions mises en place au sein de son établissement. Son leadership peut jouer un rôle déterminant dans la mobilisation des membres de l'équipe-école. Le partage du leadership entre la direction et le responsable de la mise en œuvre peut être indicatif d'une véritable volonté politique et d'une concertation forte. Les données révèlent que dans plus d'une école sur 2 (54 %) le leadership (mobilisation, influence) du projet a été partagé de façon égale entre la direction et le responsable (voir graphique 3). Il demeure cependant que pour le tiers des écoles (35 %) le responsable du projet a dû assumer le rôle de leader principal dans la mise en œuvre.

Graphique 3 : Partage du leadership entre la direction et le responsable (n=404)



Les répondants étaient invités à indiquer les façons dont s'est manifesté le leadership du responsable et de la direction de l'école. Voici quelques exemples :

« Lors des rencontres du mois, le directeur motivait et encourageait le personnel enseignant à faire bouger les élèves de façon régulière. Il était toujours motivé aux nouvelles idées et aux achats de matériel proposé. »

« La directrice a été d'un énorme support dans ce projet, laissant au responsable carte blanche sur le type d'activités qu'il souhaitait faire. »

« Travail en coopération. Réflexions conjointes sur les activités à mettre en place auprès des jeunes et des actions à poser. Discussions sur la répartition des sommes allouées. »

« La direction était responsable mobiliser l'ensemble du personnel enseignant et du service de garde. Il faisait des rappels lors des rencontres collectives pour informer le personnel du développement du projet. La direction prenait soin également de bien informer le conseil d'établissement afin que les parents comprennent bien les enjeux du projet. »

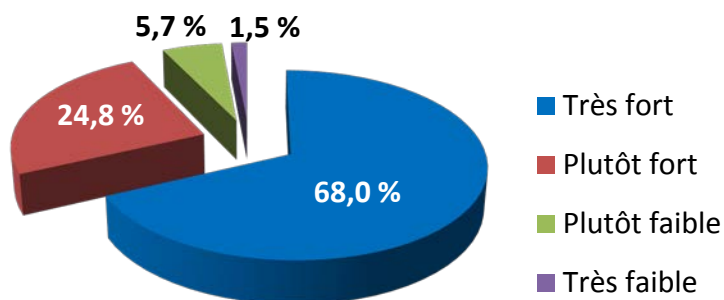
« Nous (direction et responsable) avons collaboré à l'élaboration du programme d'activités qui ont été offertes aux enfants de l'école. Nous avons utilisé nos compétences afin de donner un sens aux projets et d'équilibrer les moyens entre les différentes classes. Nous avons fait un suivi des moyens à chaque mois pour faire les ajustements nécessaires. »

« La direction s'est assurée que la mobilisation soit durable au fil des semaines et que les conditions (matériel, horaire, événements) soient en place pour que l'équipe-école continue de s'impliquer dans le projet tout au long de l'année. Elle a fait la promotion et la valorisation de l'activité physique lors des rencontres formelles et/ou informelles. Elle s'est également chargée de faire la recherche et l'organisation d'activités. Elle a fait le suivi des dépenses. »

3.2 La disposition de l'équipe-école au regard du projet

Vu le rôle central des enseignants en EPS en matière de promotion de l'activité physique auprès des élèves, leur degré d'engagement dans la mise en œuvre de la mesure est crucial, et ce, d'autant plus s'ils en sont les responsables. Ces derniers semblent en effet s'être sentis interpellés car, selon les répondants, dans plus de 2 écoles sur 3 (68 %) ces enseignants ont manifesté un niveau d'engagement « très fort », et « plutôt fort » dans le cas de 1 école sur 4 (24,8 %) (voir graphique 4). Comme on pouvait s'y attendre 95 % des enseignants en EPS manifestant ces hauts niveaux d'engagement sont également les responsables de la mise en œuvre de la mesure dans leur école.

Graphique 4 : Niveau d'engagement de l'enseignant en éducation physique et à la santé (n=404)



Selon les répondants, une forte majorité des autres membres de l'équipe-école ont exprimé leur souhait de s'engager dans le projet (voir tableau 2). Pour ce qui est des titulaires, dans 2 écoles sur 3 (62,9 %) la presque totalité des titulaires ont souhaité s'impliquer. Une proportion analogue de répondants (60,9%) affirme que tout le personnel en service de garde a signifié son intérêt à s'impliquer; notons cependant qu'il y a 15 % des écoles où seulement le quart du personnel de service de garde a manifesté l'intention de s'engager dans le projet. Enfin, dans plus d'une école sur 2 (58 %) la presque totalité des autres intervenants scolaire ont souhaité

s'impliquer. Bien qu'il n'y ait pas de seuil validé pour indiquer un niveau de mobilisation réussi au sein d'une collectivité, on peut considérer que les pourcentages élevés associés à « presque tous » par les répondants suggèrent qu'ils se sont sentis appuyés par les membres de leur équipe-école.

Tableau 2 : Désir de s'engager dans la mise en œuvre de la mesure chez les différents acteurs de l'équipe-école

Proportion qui souhaite s'engager dans le projet (n=404)	Titulaires	Personnel en service de garde	Autres intervenants scolaires
Environ le quart	10,8 %	15,7 %	13,9 %
Environ la moitié	10,1 %	11,3 %	14,7 %
Environ les trois-quarts	16,2 %	12,1 %	13,4 %
Presque tous	62,9 %	60,9 %	58,0 %

Par ailleurs, comme dans tout contexte de changement, les écoles reconnaissent la présence d'une certaine résistance (voir tableau 3). Il semble toutefois que, pour 2 écoles sur 5 (41,7 %), ce soit le cas d'une minorité au sein des membres de l'équipe-école, plus de la moitié (53,2 %) des répondants affirmant ne pas avoir rencontré de résistance.

Tableau 3 : Ampleur de la résistance au projet de la part des membres de l'équipe-école

Présence de résistance de la part des membres de l'équipe-école (n=404)	%
Non	53,2
Oui, mais de la part d'une minorité	41,7
Oui, de la part de <u>près</u> de la ½ de l'équipe-école	3,2
Oui, de la part de <u>plus</u> de la ½ de l'équipe-école	2,0

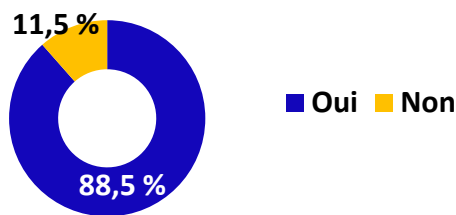
Voici quelques commentaires formulés par des répondants à ce sujet :

« Certains étaient résistants au début mais devant les bienfaits constatés chez les élèves, la résistance a diminué. La contamination positive de certaines personnes a influencé les autres. »

« Les enseignants du 3^e cycle étaient inquiets du temps consacré pour bouger versus le temps d'enseignement. »
 « Lorsqu'on a expliqué la mesure, je pense qu'on a donné trop de détails d'un coup, ce qui a apeuré l'équipe. »
 « Nous sentons que c'est plus difficile d'inculquer ces habitudes au niveau du 3^e cycle. »
 « Plutôt une inquiétude dans la planification et dans l'organisation de la classe. »
 « L'animation par les éducatrices lors des périodes du dîner demeure un enjeu au service de garde »
 « Tous sont d'accord pour que la mesure soit effective dans l'école, mais certains ont de la résistance lorsqu'on parle de le faire dans leur classe. »

Nous avons demandé aux écoles ayant rencontré de la résistance (toutes réponses positives confondues – n=189) si elles avaient fait des actions pour l'atténuer. Près de 9 écoles sur 10 (voir graphique 5), soit presque la totalité, ont réalisé des interventions en ce sens. Il est possible que ces interventions aient également servi de stratégies complémentaires de mobilisation des membres de l'équipe-école.

Graphique 5 : Actions réalisées pour diminuer la résistance (n=189)



Les répondants étaient invités, dans une question ouverte, à indiquer en quoi consistaient les actions déployées pour réduire la résistance. Voici les 10 actions les plus fréquemment mentionnées :

- Faire des rencontres (n=34)
- Partager les bons coups (n=31)
- Accompagner et soutenir les enseignants (n=30)
- Donner de l'information, mettre l'accent sur les données probantes (n=23)
- Donner des outils aux enseignants pour rendre les élèves actifs en classe (n=22)
- Faire une implantation progressive (n=19)
- Fournir des activités clés en main (n=15)
- Être à l'écoute des besoins des enseignants (n=11)
- Sensibiliser et faire la démonstration que l'activité physique rend les élèves davantage disponibles pour l'apprentissage (n=11)
- Rappeler l'importance d'une démarche collective (n=7)

Des actions peu souvent mentionnées, par ailleurs originales et innovantes, ont également été rapportées; en voici cinq dignes d'intérêt :

- « Miser sur l'engouement des élèves envers des activités de pauses-actives pour inciter les enseignants à participer »
- « Impliquer des parents et des élèves dans l'organisation des activités »
- « Formation d'une escouade " Animation "»
- « Organisation d'un partenariat avec des écoles participantes à la mesure et faire des visites d'échange »
- « Mise en place d'un comité de pilotage pour recueillir les avis et les commentaires des membres de l'équipe-école. »

La réponse à un besoin ou la perception d'un bénéfice est souvent considérée comme une condition fondamentale à un changement de pratique et à une mobilisation. Il s'avérerait ainsi important de savoir dans quelle mesure les membres de l'équipe-école considèrent que l'augmentation de la pratique d'activités physiques a un effet bénéfique sur la réussite éducative des élèves. Dans plus de 3 écoles sur 4 (77 %) les répondants estiment que presque tous les membres de l'équipe-école en reconnaissent les bienfaits (voir tableau 4).

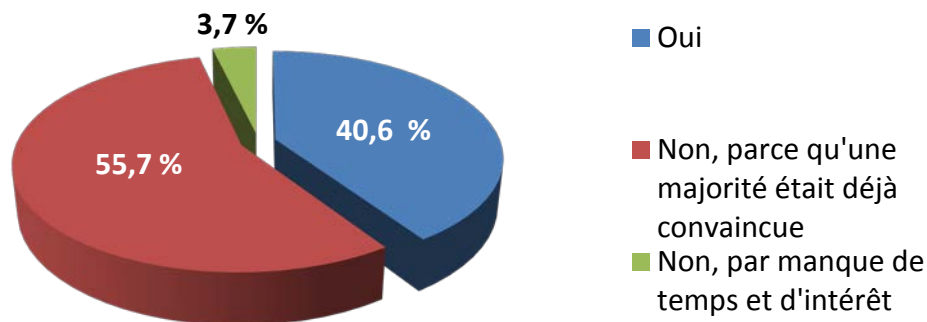
Tableau 4 : Proportion de membres de l'équipe-école reconnaissant les bienfaits de l'activité physique sur la réussite éducative

Reconnaissance des bienfaits de l'activité physique sur la réussite éducative (n=404)	%
Environ le quart	1,3
Environ la moitié	7,7
Environ les trois-quarts	13,3
Presque tous	77,7

Le haut taux de reconnaissance des bienfaits de l'activité physique sur la réussite éducative semble avoir influencé à la baisse la réalisation d'actions de sensibilisation. En effet, plus de un répondant sur deux (55,7 %) a indiqué ne pas avoir fait d'actions en ce sens parce qu'une majorité des membres de l'équipe école en était déjà convaincue (voir graphique 6). Toutefois, il demeure une proportion non négligeable de 2 responsables sur 5 (40,6 %) qui ont fait des

actions en ce sens. À l'instar des actions pour diminuer la résistance, il est possible que les actions de sensibilisation aux bienfaits de l'activité physique aient pu être utilisées pour stimuler la mobilisation.

Graphique 6 : Réalisation d'interventions pour faire valoir les bienfaits de l'activité physique (n=404)



Voici quelques actions qui ont été réalisées pour faire valoir les bienfaits de l'activité physique sur la réussite éducative :

« Discussions lors de rencontres collectives ou lors de rencontres informelles. De plus, j'achemine tous les documents que je peux trouver (Facebook, 100degrés, revues, etc.) qui traitent des bienfaits de l'activité physique chez les jeunes. Étant moi-même un enseignant d'éducation physique, je n'hésite aucunement à plaider en faveur du développement de l'activité physique pour tous! »

« Présentation d'une recherche: L'activité physique comme levier aux apprentissages scolaire. »

« Notre enseignant d'éducation physique a expliqué les meilleurs projets des autres écoles de la région favorisant la pratique régulière d'activités physiques et les répercussions positives en classe.

« Présentation du vidéo concernant l'étude réalisée sur les bénéfices de l'activité physique sur la réussite éducative, et ce, à tout le personnel de l'école et présentation d'un projet école appelé : Turbo-Maths. »

« J'ai remis à toutes les enseignantes et j'ai commenté, le dépliant sur les récréations de la commission scolaire de Montréal. Il s'intitule : "Pour réussir à l'école, mieux vaut ne pas manquer la récréation". Ce document a été un motivateur, un renforcement, je dirais, de mes dires et de mes actions. J'ai fait de la promotion lors des rencontres du personnel. »

« Les enseignants sont déjà convaincus mais il restait à prouver qu'ils ne vont pas manquer de temps puisque les élèves seront plus attentifs et plus efficaces suite à une pause active. Il fallait l'expérimenter pour le prouver. »

« Nous avons mis sur pied des formations en lien avec l'activité et le cerveau. Des capsules ont été transmises à travers les différents outils de communications internes. »

« Présentation de témoignages d'école qui vivent un projet similaire. »

« Les membres du comité ont expliqué, lors de l'assemblée générale des enseignants, les bienfaits de l'activité physique. Les membres du comité ont été appuyés par les enseignantes de la maternelle qui ont expérimenté de faire bouger les élèves tous les matins avant l'entrée en classe. Elles ont noté des changements positifs. (meilleure attention, plus calme, etc.) »

4. La mobilisation de l'équipe-école

Les sections qui suivent rendent compte de ce qui a été fait pour assurer la mobilisation de l'équipe-école et le bon déroulement de la mise en œuvre. Quatre grandes thématiques étaient abordées dans le questionnaire à ce sujet : A-t-on réalisé un portrait de la situation? Quelles stratégies ont été utilisées pour mobiliser les membres de l'équipe-école? A-t-on fait une planification de la mise en place des moyens? A-t-on fait un suivi?

4.1 La réalisation d'un portrait de la situation

Souvent considérée comme une des premières étapes de planification d'un projet, la réalisation d'un portrait de la situation est cependant souvent escamotée dans la mise en œuvre d'un projet, soit par manque de temps, soit parce qu'on a l'impression de bien connaître la situation. Dans le cas de la mise en œuvre de la mesure *À l'école, on bouge!*, 2 répondants sur 5 (40,8 %) ont affirmé avoir dressé un portrait détaillé de la situation (voir tableau 5). Ce résultat s'avère relativement élevé compte tenu que des écoles auraient reçu au mois d'août l'avis d'octroi de leur allocation (commentaires mentionnés par certains répondants); ceci leur aurait laissé peu de temps pour respecter toutes les étapes d'une démarche standard de planification. Près du tiers (32 %) des écoles ont tout de même dressé un portrait général (non détaillé) de la situation. Il peut paraître surprenant que plus d'un répondant sur 6 (17,3 %) ait indiqué que l'école possédait déjà l'information détaillée. Le fait que certaines soient engagées dans des programmes de promotion de l'activité physique ou de la santé, tels Iso actif, Actifs au quotidien, BOKS, ou Santé globale, pourrait expliquer en partie ce résultat.

Tableau 5 : Réalisation d'un portrait de la situation avant la mise en œuvre des actions

Réalisation d'un portrait de la situation (n=404)	%
Non, car nous avons déjà l'information détaillée	17,3
Non pour d'autres raisons (par ex. manque de temps, manque d'intérêt)	9,9
Oui, mais <u>pas de manière détaillée</u>	32,0
Oui, <u>de manière assez détaillée</u> (par ex. initiatives déjà en cours, calcul du nb de min des activités déjà en place)	40,8

4.2 Les stratégies utilisées pour mobiliser les membres de l'équipe-école

L'étape suivante consistait éventuellement à développer des stratégies pour susciter la participation du plus grand nombre d'intervenants scolaires ainsi que favoriser une concertation optimale et une gestion efficace. Les répondants devaient indiquer, parmi une liste de stratégies possibles, celles qu'ils avaient utilisées (voir tableau 6). Deux actions semblent avoir été perçues comme incontournables (réalisées par plus de 4 écoles sur 5) : la libération d'une personne responsable de la mise en œuvre et l'utilisation des rencontres statutaires pour véhiculer l'information et susciter la participation. Les ressources de Force 4 (vidéos, jeux et trucs) mises à la disposition des intervenants scolaires ont été largement diffusées, partagées (77 % des écoles) et utilisées. Les responsables semblent ainsi avoir saisi l'importance d'outiller les différents intervenants scolaires qui n'avaient pas eu de formation spécifique sur les moyens pour faire bouger les élèves durant les classes et les périodes de service de garde. La consultation et les échanges avec les membres de l'équipe-école en vue de déterminer le plan d'action semblent avoir constitué des éléments cruciaux pour susciter leur participation et leur mobilisation. Des séances d'information spécifiques (60,4 %), des rencontres en réponse à des besoins particuliers ainsi que la libération ponctuelle des intervenants (59,4 %) pour préparer et réaliser des actions ont été effectuées par plus de 2 écoles sur 3. Étonnamment, la mise en place d'un comité dédié au projet n'a pas eu la cote (38,1 %). Des stratégies davantage personnalisées, flexibles et adaptées aux besoins spécifiques de l'école semblent avoir été préférées à la formalité d'un comité dédié.

Voici quelques stratégies additionnelles à celles de la liste qui ont été mentionnées par des répondants :

« Nous avons ciblé les gens motivés pour commencer afin de créer un effet de contamination positive. »

« Nous avons fait une formation sur le développement moteur des élèves du préscolaire. »

« Nous avons fait une formation de tous les éducatrices du service de garde pour l'organisation d'activités physique. »

« Nous avons formé une escouade PAUSE-Active dans chaque classe. Les 4 élèves responsables étaient mandatés pour animer dans les classes lorsqu'il n'y avait pas d'éducation physique ou lors d'une récréation intérieure. »

Tableau 6 : Stratégies utilisées pour mobiliser les membres de l'équipe-école (plusieurs réponses possibles; n=404) – *par ordre décroissant de mention*

Libération de la personne responsable de la mise en œuvre de la mesure pour soutenir l'équipe-école ou inclusion dans sa tâche	82,4 %
Point ajouté lors de rencontres statutaires pour mobiliser les membres de l'équipe-école	81,2 %
Partage d'information sur les différentes ressources disponibles pour que les élèves soient physiquement actifs	77,7 %
Rencontres particulières pour la mise en œuvre de la mesure avec l'équipe-école	71,3 %
Séances d'information sur la mesure	60,4 %
Temps accordé à différents acteurs	59,4 %
Constitution d'un comité de planification et de suivi	38,1 %

Le nombre d'activités formelles de consultation auprès des membres de l'équipe-école pour déterminer les actions à mettre en place constitue un autre indicateur de la mobilisation instaurée par le responsable. Une majorité, soit près de trois écoles sur cinq (59,2 %) ont tenu de 2 à 5 activités formelles à ce sujet (voir tableau 7); un nombre non négligeable (20,8 %) en ont même fait davantage.

Tableau 7 : Nombre d'activités formelles réalisées pour déterminer les activités (n=404)

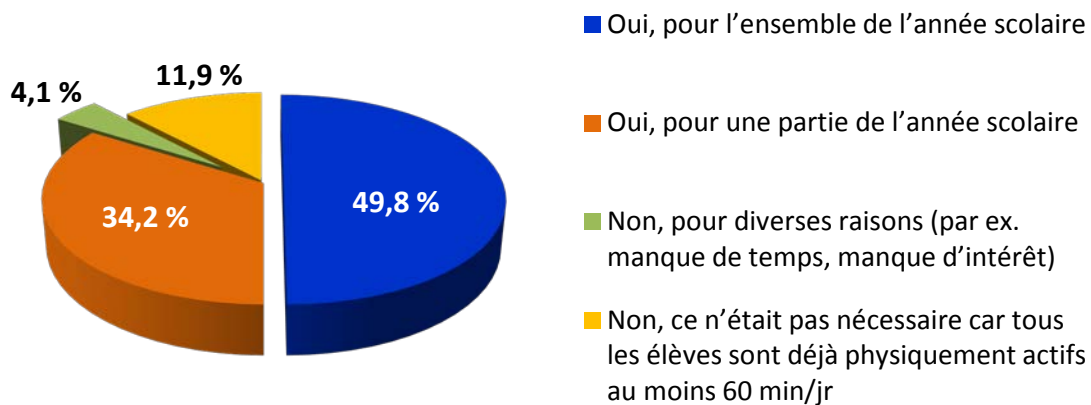
Oui, plus de 5	20,8 %
Oui, de 2 à 5	59,2 %
Oui, une seule	11,6 %
Non, aucune	8,4 %

4.3 Les activités spécifiques de planification des moyens

Un projet d'envergure impliquant, pour une certaine période de temps, la mobilisation de ressources humaines et matérielles nécessite en général une planification des actions. Cette planification donne de la crédibilité au leader du projet et favorise la mobilisation de partenaires. Une école sur deux (voir graphique 7) a fait une planification des moyens pour

l'ensemble de l'année scolaire (49,8 %). Il convient ici de rappeler que, selon les commentaires de répondants, certaines écoles auraient reçu au mois d'août l'avis d'octroi de leur allocation, ce qui a pu limiter la réalisation d'une planification pour toute l'année. Le tiers (34,2 %) des responsables ont cependant pu le faire pour une partie de l'année scolaire. Le fait qu'un peu plus d'un répondant sur dix (11,9 %) indique ne pas avoir eu besoin de faire de planification car « tous les élèves sont déjà actifs physiquement au moins 60 min/jr » peut sembler surprenant. Le croisement de ces écoles avec celles qui n'ont pas fait de portrait de la situation car « l'information était déjà connue » révèle que ce sont les mêmes écoles dans près de 25 % des cas (parmi les 70 écoles qui n'ont pas fait de portrait de la situation, 17 n'ont également pas fait de planification car les responsables estimaient que les jeunes étaient déjà actifs au moins 60 min/jr). Il est possible qu'il s'agisse d'écoles ayant adhéré à un programme déjà existant de promotion de la santé ou de l'activité physique. La mesure « À l'école, on bouge » a alors pu servir de renforcement et de développement de mesures structurantes déjà en place.

Graphique 7 : Planification des moyens identifiés dans le plan d'action (n=404)



Voici quelques commentaires mentionnés par des répondants au sujet de la planification :

« Nous avons pu faire une planification de nos moyens de novembre à juin, car nous avons reçu la réponse tardivement. »

« Nous avons fait une planification de mois en mois pour pouvoir s'adapter aux imprévus. »

« Nous devons dire que cette année en est une d'amorce... L'an prochain, dès le début de l'année, les activités seront planifiées. »

« Nous allons davantage travailler cette planification pour l'an 2. »

« Une planification sommaire a été établie. L'an prochain, nous voulons analyser le projet afin de l'ajuster et de le bonifier. »

« Les moyens se sont ajoutés en cours d'année car les nombreux changements (direction, responsable) ont exigé des ajustements. »

La planification comporte en général un certain nombre de composantes, notamment la liste des actions à réaliser, et pour chacune d'elles, la personne responsable, les ressources humaines, matérielles, financières et physiques requises, un échéancier et les stratégies de suivi. Nous avons demandé aux répondants d'indiquer, à partir d'une liste de composantes, celles qu'ils ont utilisées. Les données montrent qu'une bonne majorité des écoles (plus de 50 %) ont suivi les « règles de l'art » en matière de planification (voir tableau 8). L'identification d'une liste de moyens à mettre en place pour augmenter le temps actif recueille le plus haut taux (71 %). L'identification du responsable et des ressources additionnelles requises pour chacun d'eux a été réalisé par un moins grand nombre, mais dépasse tout de même le 50 %. L'établissement d'un échéancier est moins fréquent mais n'était peut-être pas nécessaire dans le cas des activités récurrentes. Enfin, une faible proportion d'écoles (27,7 %) a planifié un suivi des moyens mis en place.

Tableau 8 : Composantes de la planification

Éléments inclus dans la planification des moyens (n=404; plusieurs réponses possibles; par ordre décroissant de mention)	%
Une liste de moyens à employer	71,1
L'identification d'un responsable et son rôle pour chacun des moyens	58,2
L'identification des ressources humaines additionnelles nécessaires pour chacun des moyens	57,7
L'identification des classes visées par chacun des moyens	53,5
Un budget pour chacun des moyens	50,2
Un échéancier pour chacun des moyens	45,8
La mise en place d'un suivi de chacun des moyens	27,7

Même si non intégré formellement dans la planification, il ressort qu'un suivi des actions a été réalisé. En effet, à la question portant sur la réalisation d'un suivi une forte majorité de répondants ont indiqué avoir fait un suivi de façon globale (71,3 %) et plus de 1 sur 5 (22,8 %) en ont fait un détaillé (voir tableau 9). Seulement 6 % des écoles n'ont pas fait de suivi.

Tableau 9 : Réalisation d'un suivi de la mise en œuvre des actions

Suivi de la mise en œuvre des actions (n=404)	%
Non	5,9
Oui, mais de manière <u>globale</u>	71,3
Oui, de manière <u>détaillée</u>	22,8

Voici quelques commentaires mentionnés par des répondants au sujet des actions de suivi réalisées :

« L'éducateur physique a tenu à jour un document comportant toutes les activités réalisées, le budget utilisé et les plages horaires libres pouvant être utilisées par les classes durant l'année scolaire pour faire bouger les élèves. »

« Un suivi régulier sur la période du dîner sous forme de discussion entre enseignants. »

« Lors des assemblées du personnel et du service de garde, une discussion était tenue quant aux défis rencontrés et aux bienfaits observés. Le personnel partageait également leurs nouvelles idées. »

« Mise à jour du tableau de comptabilisation des minutes actives et quotidiennes pour chacun des niveaux, mise à jour régulière des dépenses effectuées. »

Nous avons, dans certaines rencontres, des ordres du jour et un compte-rendu. De plus, un sondage a été distribué aux enseignants afin de connaître leur opinion sur les activités organisés et sur le matériel distribué. »

« Sondage auprès des titulaires, suivis lors des réunions générales et séances du conseil d'établissement. »

« Vérifier les manifestations de l'augmentation de l'activité physique. Bonifier nos interventions. »

« Un document de référence a été élaboré afin de consigner toutes les étapes de la mise en œuvre. Ce document pourra être réutilisé dans les années à venir comme référence de base. De plus, une évaluation continue a été effectuée permettant ainsi un réajustement. »

« Information et partages sur les nouvelles activités essayées, les avantages et les inconvénients de leur mise en œuvre ainsi que les pistes de solution pour être plus efficaces. »

« Validation auprès des titulaires de la mise en place d'activités, de leur taux de succès, de l'ajustement selon les saisons, l'état de la cour, le matériel disponible. »

« Vérification de la participation aux différents activités et de l'intérêt des élèves face aux activités. »

« Calendrier mensuel avec objectif final afin de maintenir la motivation. »

« Ponctuellement, des bilans étaient faits afin de faire rapidement des ajustements. »

« De façon détaillée en ce qui a trait au budget et de façon plus globale en ce qui concerne le temps d'activité sportive (calcul fait par groupe ou par niveau et non par individu). »

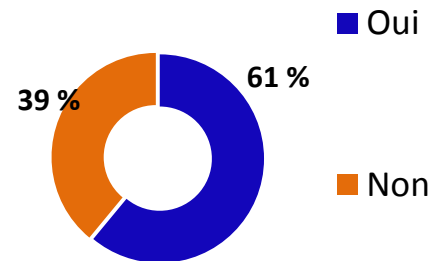
« Each activity was review by the entire staff for its effectiveness and impact, and what needed to be changed. We use school data to review global impact. »

4.4 Les collaborations avec d'autres écoles/organismes et le soutien de la CS

Les collaborations

Nous avons considéré comme un indicateur externe du processus de mobilisation les collaborations ou partenariats établis avec d'autres écoles ou organismes du milieu. Une majorité d'écoles (61 %) ont mis à profit ces collaborations avec le milieu (voir graphique 8). Ceci suggère une grande ouverture des écoles sur leur milieu et un leadership communautaire notable. Les écoles ont ainsi un effet d'entraînement auprès du milieu, ce qui peut éventuellement décupler l'impact de la mesure.

Graphique 8 : Collaborations avec d'autres écoles ou organismes du milieu



Voici des exemples de collaborations mentionnées par les répondants :

« Une sortie plein air a été organisée pour les élèves du préscolaire avec une autre école. Nous avons aussi eu des rencontres, au tout début, pour planifier avec cette école, les mesures que nous pourrions mettre en place pour bonifier l'activité physique. »

« Les 6 écoles ont travaillé ensemble pour organiser une journée sportive en plein air en juin afin de fêter Force 4. Informellement, quelques écoles ont partagé leurs pratiques gagnantes. »

« Il y a eu une activité mobilisatrice qui regroupait 3 autres écoles primaires. »

« Utilisation de la piscine de la polyvalente. La présentation du projet à d'autres enseignants pour faire valoir les bienfaits du programme sur les habitudes de vie. »

« SEPAQ (Parc de la Jacques-Cartier, tournois dans la CS, Défi de la santé, stade Chauveau, Inisurf »

« Nous avons eu des rencontres tout au long de l'année avec les autres écoles de la commission scolaire qui participaient au projet. Une équipe des SEJ animait ces rencontres. »

« La Ville de Shawinigan, le club optimiste, d'autres écoles de la région, la piscine de l'école secondaire. »

« Activités sportives en collaboration avec d'autres écoles (hockey, soccer, badminton, olympiades, etc. »

« Partage avec les policiers Unité sans violence et partage d'exercices de chindai entre écoles (4) »

« Club celtic, CSDM (CP service de garde et CP école active), parasco équitable, vélo Québec »

« Véloration Saint-Michel; Cirque du Soleil, Vélo Québec, Triathlon Québec, École secondaire du quartier pour l'organisation d'un grand événement (triathlon) + ville de Montréal »

« Échanges de vidéos de participation active de la part de collègues de d'autres commissions scolaires »

« Les parents sont très impliqués dans tous nos projets. De plus, nous avons un partenariat avec une entreprise de jeux gonflables afin d'inciter les élèves à bouger. Des élèves du secondaire animent nos élèves le midi et lors d'activités thématiques. »

« J'ai discuté avec les autres enseignant(e)s qui avaient la mesure pour avoir des idées. La communauté sur facebook aussi a été d'une grande utilité. »

Avec le club de ski de fond pour le mini derby, la SQ pour la randonnée de vélo, une responsable d'Énergie famille, la FP et ses étudiants en Exploitation du territoire faunique

Le conseiller pédagogique en éducation physique, les directions d'école et les enseignants d'éducation physique étaient tous en collaboration tout au long de l'année.

« Nous avons utilisé le terrain synthétique de l'école primaire avoisinante, la piscine de l'école secondaire avoisinante, le centre de yoga en face, les arénas de la ville et le centre de Nature »

« Un comité s'est formé de tous les responsables des écoles au cube de notre CS »

« Avec d'autres Commissions scolaires, comité pour le projet de parc-écoles avec différents acteurs (Loisirs et sports Montérégie, Arc-en-ciel, CSP, CISSSME, etc.) et table de concertation locale pour le projet Cour d'école. »

« Centre multisport de Vaudreuil, SÉPAQ Oka, école secondaire Vaudreuil, Base de plein air Les Cèdres et Ville de St-Zotique. »

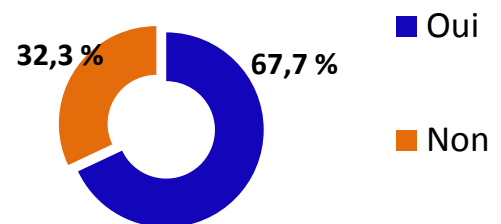
« Oui, pour l'organisation du Défi St-Gab (course à pied pour les élèves), la municipalité nous prête du matériel et nous autorise à utiliser la rue à cet effet. Les policiers et pompiers sont aussi au courant pour assurer la sécurité. Les parents bénévoles. »

Ces extraits montrent éloquentement le dynamisme des écoles et leur leadership au sein de leur communauté.

Le soutien des commissions scolaires

Le soutien fourni par les commissions scolaires a également pu contribuer à la mobilisation des équipes-écoles. Les répondants de 2 écoles sur 3 (voir graphique 9) ont indiqué avoir reçu un soutien de leur part. Les conseillers pédagogiques, notamment ceux en éducation physique, ont été mentionnés dans presque 90 % des commentaires. Comme l'indiquent ceux rapportés ci-dessous, leur appui semble avoir été très apprécié. Ces résultats viennent conforter les résultats des autres indicateurs montrant que la mesure a suscité une mobilisation importante des acteurs du milieu scolaire.

Graphique 9 : Soutien de la commission scolaire



Voici quelques exemples, mentionnés par les répondants, de soutiens fournis par les commissions scolaires :

« Rencontre d'accompagnement avec le conseiller pédagogique en éducation physique. Transmission d'informations, animation de rencontres de concertation. »

« Rencontre de regroupement de toutes les écoles de notre commission scolaire qui bénéficient de la mesure. Partage d'informations, soutien du conseiller pédagogique au besoin. »

« Excellent appui! Beaucoup de ressources et de documentation pertinentes transmises. »

« Plusieurs rencontres d'informations et de partage d'idées pour les 10 écoles de la commission scolaire qui faisaient partie de cette mesure. »

« Grande disponibilité de la conseillère pédagogique en activité physique! »

« Rencontres de préparation, de suivis et de bilans. »

« Soutien des conseillers pédagogiques pour le mise en place de la mesure (très apprécié!). »

« Support de la commission scolaire pour l'installation du jeu LÜ et pour le transport du matériel prêté à d'autres écoles pour expérimentation. »

« Un comité de partage des idées a été mis en place à la CS. »

« Rencontre des responsables et direction des 12 écoles ciblées plusieurs fois dans l'année. »

« Notre conseiller pédagogique a organisé une rencontre avec toutes les écoles choisies pour la mesure. Il nous a bien expliqué les technicalités de la mesure et de sa mise en œuvre. Nous l'avons aussi appelé concernant la répartition du budget pour CP en éducation physique. »

« La CP en éducation physique a encadré le responsable de l'École pour lui donner des idées et lui offrir son soutien dans le déploiement de la mesure. Elle est venue offrir du soutien à toute l'équipe-école sur le pauses actives. »

« Conseillère pédagogique extrêmement disponible et impliquée. »

5. Les actions mises en place pour offrir plus de temps actif aux élèves

L'objectif de la mobilisation de l'équipe-école visait à la fois l'adoption de mesures structurantes dans l'organisation scolaire et une modification dans les pratiques d'encadrement des élèves.

Nous avons demandé aux répondants d'indiquer, pour une série de contextes et pour chacun des cycles, a) si une nouvelle action avait été mise en place pour augmenter le temps actif, b) si la situation avait été bonifiée pour augmenter le temps actif, ou c) si la situation était restée inchangée. Les résultats révèlent des différences marquées entre les divers contextes et parfois entre les cycles.

5.1 Modifications des récréations

Dans le cas des récréations (voir tableau 10), il semble avoir été difficile d'en modifier le nombre quotidien : ainsi 8 écoles sur 10 n'en ont pas modifié le nombre (la majorité ayant deux récréations par jour) et encore moins la durée, que ce soit pour la récréation en AM ou en PM. Le préscolaire se distingue des autres cycles avec des améliorations plus marquées pour le nombre de récréations (25,5 % versus 14 à 16 % pour les autres cycles) ainsi que pour leur durée en AM (16 % versus 6 % pour les autres cycles) et en PM (17,1 % versus 10 % pour les autres cycles).

Tableau 10 : Actions mises en place pour offrir plus de temps actif aux élèves selon le cycle – **les récréations**

		Préscolaire (n=333)	1 ^{er} cycle (n=356)	2 ^e cycle (n=356)	3 ^e cycle (n=363)
Nombre actuel de récréations par jour	Aucune	8,5	--	--	--
	1	28,8	23,9	23,3	22,0
	2	50,7	63,2	64,0	63,9
	3	12,6	10,9	10,1	11,3
	4	2,4	2,0	2,6	2,8
Nb de récréations : type d'action	Nouveau	4,1	2,1	3,0	2,2
	Bonifié	25,5	16,8	14,8	15,7
	Inchangé	70,4	81,1	82,1	82,1
Durée de la récréation AM	Plus grd nb min	16,2	6,7	6,5	6,9
	Même nb min	83,8	93,3	93,5	93,1
Durée de la récréation PM	Plus grd nb min	17,1	10,7	9,6	10,0
	Même nb min	82,9	89,3	90,4	90,0

5.2 Offre d'activités physiques en contexte d'apprentissage et de rassemblement

Certains contextes d'apprentissage paraissent davantage propices à l'innovation (voir tableau 11). Ainsi l'introduction de pauses actives au cours de la journée remporte la palme avec des taux allant de 48 à 61 % des écoles selon les cycles. Suit de près, l'introduction d'activités d'apprentissage actif (par ex. les élèves sont debout ou bougent en fonction du contenu de la matière enseignée) avec des taux de 38 à 49 % selon les cycles, à l'exception du 3^e cycle où seulement 8,6 % des écoles ont instauré des activités d'apprentissage actif, cette activité se prêtant moins, selon certains répondants, à ce groupe d'âge. Les occasions où tous les élèves sont rassemblés (par ex., période précédant l'entrée en classe le matin) constituent un autre contexte favorable à l'instauration de moments actifs (pour 36 à 41 % des écoles selon les cycles). À l'instar des récréations, très peu d'écoles ont pu ajouter des minutes au cours d'éducation physique et à la santé. Les modifications impliquant un changement institutionnel ou structurel sont manifestement difficiles à réaliser en cette première année de mise en œuvre de la mesure.

Tableau 11 : Actions mises en place pour offrir plus de temps actif aux élèves selon le cycle – les **contextes d'apprentissage et les rassemblements**

	Type de moyen	Préscolaire (n=333)	1 ^{er} cycle (n=356)	2 ^e cycle (n=356)	3 ^e cycle (n=363)
Durée du cours d'EPS	Plus grd nb min	10,8	8,2	6,5	7,9
	Même nb min	89,2	91,8	93,5	92,1
Pauses actives dans les classes	Nouveau	48,7	61,0	60,8	54,9
	Bonifié	39,3	32,6	32,9	38,5
	Inchangé	12,0	6,4	6,3	6,6
Activités d'apprentissage actif	Nouveau	38,1	49,1	49,5	8,6
	Bonifié	42,3	40,9	39,4	47,2
	Inchangé	19,6	10,0	11,1	44,2
Rassemblements actifs de l'école	Nouveau	38,2	41,1	38,5	36,4
	Bonifié	33,0	32,1	35,5	37,9
	Inchangé	28,8	26,8	26,0	25,7

5.3 Offre d'activités physiques au service de garde

Bien que ce ne soit pas tous les élèves qui vont au service de garde, ce contexte en rejoint tout de même une proportion non négligeable en plus de couvrir parfois jusqu'à six heures de la journée scolaire. Le service de garde est en outre relativement plus propice à l'innovation que les périodes d'enseignement car il n'y a pas d'objectifs académiques à satisfaire. Un pourcentage substantiel d'écoles (voir tableau 12) ont soit bonifié des activités déjà en place (de l'ordre de 30 à 40 %), soit instauré des innovations en temps actif (surtout le matin et le midi – de l'ordre de 12 à 18 %) en service de garde. Le 3^e cycle se distingue des autres cycles par un taux singulièrement plus élevé d'écoles ayant instauré de nouvelles activités physiques dans la période en AM (36,4 % versus 17 à 18 % pour les autres cycles).

Comme on pouvait s'y attendre, des relations statistiquement significatives ($p < 0,01$) ont été notées entre la proportion du personnel de service de garde souhaitant s'engager dans le projet (voir données fournies précédemment) et la fréquence de bonifications ou d'innovations en temps actif dans ce contexte. La période du midi, qui rejoint la presque totalité des élèves, est la période où davantage d'écoles ont procédé à la bonification du temps actif (de 41 à 48 % selon les cycles).

Tableau 12 : Actions mises en place pour offrir plus de temps actif aux élèves selon le cycle – les **activités physiques au service de garde**

	Type de moyen	Préscolaire (n=333)	1 ^{er} cycle (n=356)	2 ^e cycle (n=356)	3 ^e cycle (n=363)
Activités physiques au-SdG – AM	Nouveau	18,4	17,4	17,1	36,4
	Bonifié	30,5	36,2	36,1	37,9
	Inchangé	51,1	46,4	46,8	25,7
Activités physiques au-SdG – Dîner	Nouveau	14,5	13,5	12,3	14,3
	Bonifié	41,2	45,2	47,3	48,7
	Inchangé	44,3	41,3	40,4	37,0
Activités physiques au-SdG – PM	Nouveau	8,7	8,1	7,6	8,6
	Bonifié	39,8	42,7	42,1	42,6
	Inchangé	51,5	49,2	50,3	48,8

Enfin nous avons demandé aux répondants d'indiquer toute autre action déployée pour augmenter le temps actif des élèves.

Environ la moitié des écoles (de 47 à 54 %) ont mentionné de nouvelles activités offertes aux élèves pour augmenter les moments où ils sont actifs et environ le tiers (de 29 à 39 %) ont bonifié des activités déjà en place (voir tableau 13).

Tableau 13 : Actions mises en place pour offrir plus de temps actif aux élèves selon le cycle – **autres actions mentionnées**

Type de moyen	Préscolaire (n=75)	1 ^{er} cycle (n=95)	2 ^e cycle (n=91)	3 ^e cycle (n=92)
Nouveau	49 %	52 %	54 %	47 %
Bonifié	39 %	31 %	30 %	29 %
Inchangé	12 %	17 %	16 %	24 %

Les répondants avaient la possibilité de mentionner toutes les activités, nouvelles ou bonifiées, mises en place. Ces données qualitatives méritent d'être rapportées car elles illustrent bien la créativité et l'engagement des écoles dans la mise en œuvre de la mesure. Nous présentons ces données séparément selon les cycles car les activités sont différentes et adaptées aux caractéristiques particulières du groupe d'âge propre à chaque cycle.

Autres moyens mis en place au *préscolaire*

Plus de 59 activités différentes ont été mentionnées. Voici quelques exemples : « Actif au quotidien », activités de psychomotricité, activités découvertes, activités interactives « Gigotte », ateliers libres actifs (10-15 min/jr), tous les enseignants devaient faire une activité sportive avec les élèves, corridors actifs, déplacements actifs, apprentis-moteurs, la « Bougeotte », formation « Enfants en mouvement » avec le CLSC, Trottibus, programme « Enfant nature », « Pédayoga », marche dans le quartier.

Autres moyens mis en place au *1^{er} cycle*

Plus de 75 activités différentes ont été mentionnées. Voici quelques exemples : « Actif au quotidien », activités de psychomotricité, activités découvertes, activités interactives

« Gigotte », ateliers libres actifs (10-15 min/jr), capsule active dans la classe, tous les enseignants devaient faire une activité sportive avec les élèves, entraînement pour un mini-marathon, défis de groupe mensuels, classe nature, cours de danse à raison de 180 min, nouveaux ateliers dans la cours d'école, Grand défi Pierre Lavoie, jeux pour réviser les apprentissages, « ballons-chasseurs des additions », « Portneuf en forme », transport actif, programme « BOKS », vidéo créé à l'école, sorties GPS, thèmes par mois et déplacements actifs dans les corridors.

Autres moyens mis en place au 2^e cycle

Plus de 78 activités différentes ont été mentionnées. Voici quelques exemples : « Actif au quotidien », classes flexibles, activités spéciales Force 4, activités « On bouge », aménagement paysager afin d'encourager les élèves à jouer dehors, construction de buttes de neige et d'une patinoire dans la cours, « École à vélo », formation du personnel de service de garde à la mesure « On bouge au cube », initiation à la course en vue d'un défi dans la région, installation de vieilles chambres à air de vélo sous les tables pour permettre aux élèves de bouger le bas du corps pendant des explications ou du travail individuel, « les petits organisateurs », marche avec la communauté, défi « cours ton âge », Fort-Boyard, projet « sport-plus », sorties à la patinoire Bleu-blanc-rouge.

Autres moyens mis en place au 3^e cycle

Plus de 81 activités différentes ont été mentionnées. Voici quelques exemples : programme SPE (plein air), participation au cross-country régional, projet «Sports-Plus », Vidéos créés à l'école, défi « Cours ton âge », Hockey prof/élèves, randonnées pédestres urbaines, sorties GPS, marche dans l'école les jours de pluie, utilisation du site Force 4, vélo à l'école, séances de yoga, activité de transition « soccer-bulle », projet SAC, « Corps actifs, cerveau performant », Club de course, Défi Wixx, Défi «Tour d'école», cours d'auto-défense à l'heure du diner, exercices à faire en classe commentées au télévoix, kermesse.

6. Moyenne du temps actif quotidien offert aux élèves

Voyons maintenant les effets de la mise en place de la mesure sur le volume de temps actif offert aux élèves. Nous avons exclu le préscolaire car les enfants n'y sont parfois présents qu'une demie journée et le temps actif est quelquefois difficile à évaluer. Les mesures de dispersion de la moyenne de min/jr de temps actif offert aux élèves (voir tableau 14) montrent que l'objectif officiel de la mesure, à savoir offrir aux élèves la possibilité d'être « physiquement actifs pendant au moins 60 minutes chaque jour » a été atteint et dépassé (moyenne de 66 à 69 min/jr selon les cycles). Par ailleurs l'écart-type est passablement élevé (près de la moitié de la valeur de la moyenne). L'écart entre le minimum (15 min/jr) et le maximum (300 min/jr) est énorme. Notons que nous avons exclu cinq écoles dont les temps quotidiens étaient supérieurs à 300 min/jr, les valeurs étant jugées extrêmes ou possiblement erronées.

Tableau 14 : Moyenne de min/jr de temps actif offert aux élèves selon le cycle

	1^{er} cycle (n=353)	2^e cycle (n=353)	3^e cycle (n=360)
Moyenne	66,2	67,8	69,6
Écart-type	30,1	32,8	34,2
Minimum	15	15	15
Maximum	300	300	300

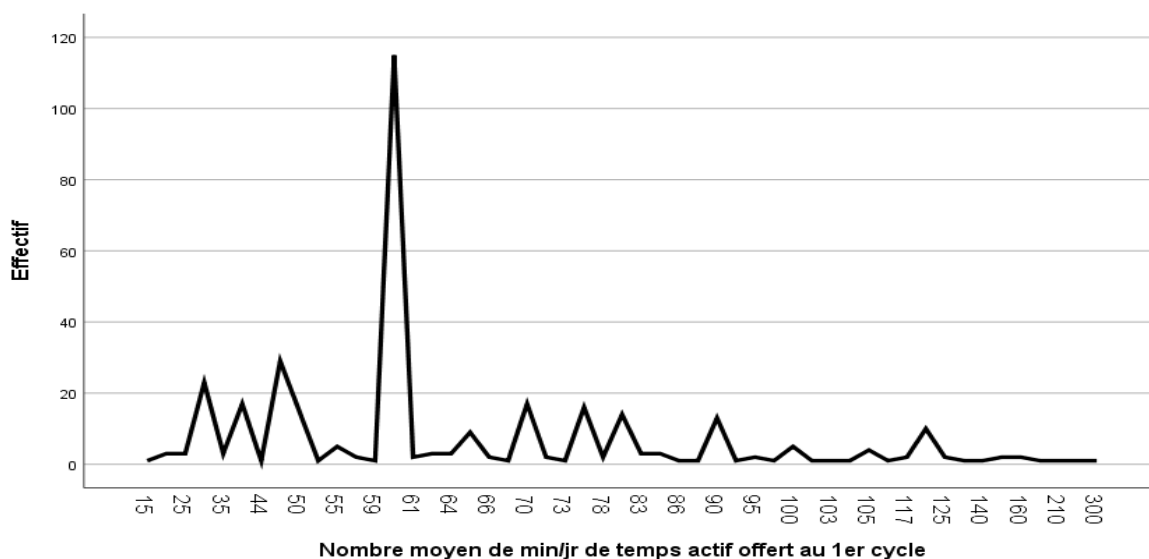
Si l'on divise en deux catégories les moyennes de temps actif offert aux élèves (moins de 60 min/jr et égal ou supérieur à 60 min/jr; voir tableau 15), on constate que plus de 7 écoles sur 10 ont atteint ou dépassé l'offre de 60 min/jr de temps actif et que le pourcentage va croissant avec le cycle. À l'évidence, on peut affirmer que la mesure a été efficace au plan de l'effet escompté en termes d'offre de temps actif.

Tableau 15 : Atteinte de l'offre du minimum de 60min/jr de temps actif selon le cycle

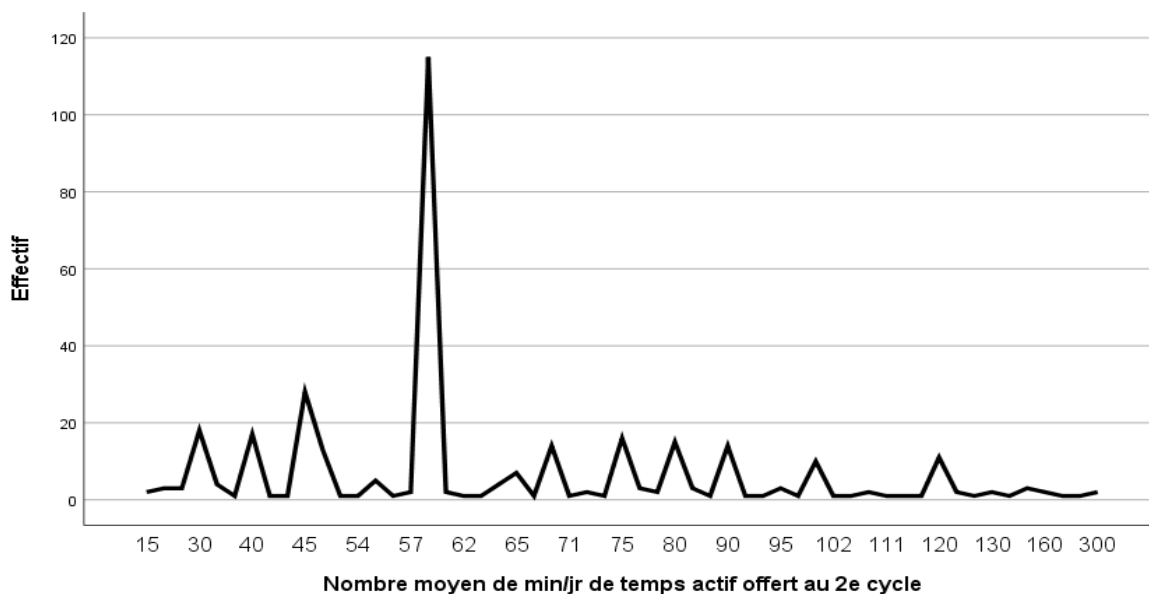
	1^{er} cycle (n=353)	2^e cycle (n=353)	3^e cycle (n=360)
< 60 min	29,5 %	28,6 %	27,2 %
≥ 60 min	70,5 %	71,4 %	72,8 %

Les graphiques rendant compte, pour chacun des cycles (voir graphiques 10, 11 et 12), de la distribution des moyennes de temps actif quotidien offerts aux élèves illustrent bien leur grande dispersion et l'impact de l'énoncé officiel de la mesure, la valeur de 60 min/jr ayant été indiquée par un nombre exceptionnellement élevé de répondants (plus d'une centaine, soit le quart, pour chacun des cycles).

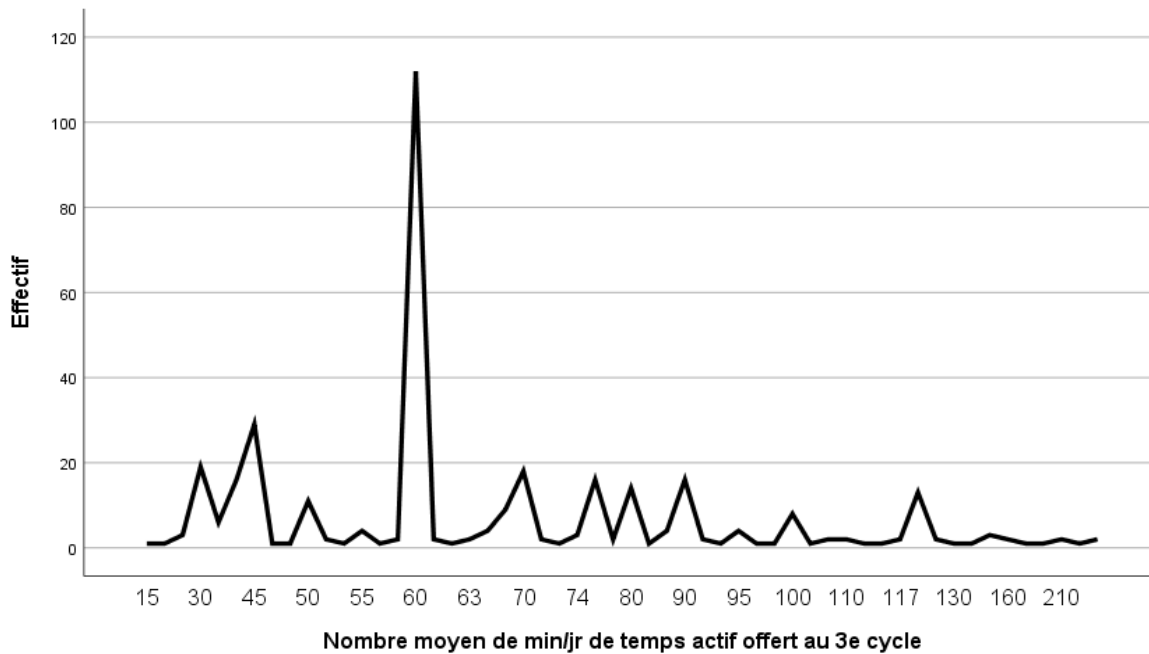
Graphique 10 : Distribution des moyennes de temps actif quotidien offert aux élèves du 1^{er} cycle



Graphique 11 : Distribution des moyennes de temps actif quotidien offert aux élèves du 2^e cycle



Graphique 12 : Distribution des moyennes de temps actif quotidien offert aux élèves du 3^e cycle



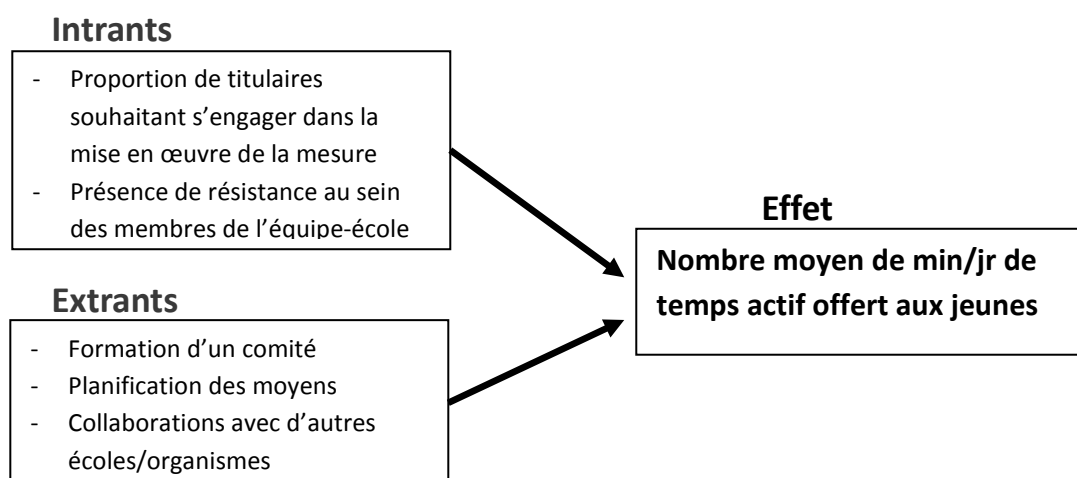
Les deux sections qui suivent présentent des analyses examinant plus en profondeur d'une part les relations entre différents éléments du processus de mise en œuvre de la mesure et l'offre d'un minimum de 60 min/jr de temps actif pour les élèves, et d'autre part la relation éventuelle entre la force de la mobilisation des équipes-écoles et l'ampleur des innovations qu'elles ont mises en place.

7. Évaluation de la relation entre des composantes du processus de mise en œuvre et l'offre de 60 min/jr de temps actif aux élèves

Afin d'évaluer les facteurs facilitants et les freins pouvant influencer l'offre d'au moins 60 min/jr de temps actif, nous avons examiné certaines composantes des intrants et des extrants du processus de mise en œuvre de la mesure (voir graphique 1 : modèle logique). Nous avons retenu les composantes qui présentaient une variation statistiquement significative dans les fréquences. Ainsi, ont été exclues les composantes dont un choix de réponse recueillait l'adhésion de plus de 90 % des répondants; l'absence de variation ne permettait pas de vérifier une quelconque influence.

Le graphique 13 présente les cinq facteurs qui ont été retenus. Deux font partie des intrants : la proportion de titulaires souhaitant s'engager dans la mise en œuvre de la mesure et la présence de résistance au sein des membres de l'équipe-école. Trois font partie des extrants : la formation d'un comité de planification, la planification des moyens d'action et la collaboration avec d'autres écoles (ou organismes locaux). Nous avons fait des tests de chi-carré (pour les variables dépendantes catégorielles) et des analyses de variance (pour les variables dépendantes continues) afin d'évaluer la force de la relation entre ces facteurs et l'offre de 60 min/jr de temps actif (en deux catégories et en continu). Ces analyses ont été effectuées séparément pour chacun des 3 cycles du primaire pour tenir compte de l'éventuelle variation dans les actions menées auprès d'élèves d'âges passablement différents.

Graphique 13 : Analyse de la relation entre des composantes (intrants et extrants) du processus de mise en œuvre et le nombre moyen de min/jr de temps actif offert aux jeunes



Proportion de titulaires souhaitant s'engager dans la mise en œuvre de la mesure

Nous avons recodé en deux catégories (la presque totalité et une partie) les différentes proportions de titulaires souhaitant s'engager dans la mise en œuvre de la mesure. Le tableau 16 montre une répartition similaire de la proportion de titulaires souhaitant s'engager selon les deux catégories de temps actif offert aux élèves (< 60 min et ≥ 60 min). Aucune différence statistique n'a pu être décelée, et ce, pour aucun des cycles examinés. Ce résultat suggère que la proportion de titulaires souhaitant s'engager dans la mise en œuvre de la mesure n'aurait pas d'influence significative sur l'offre de 60 min/jr d'activités physiques. Notons cependant que ceci ne permet pas de présumer que leur souhait se soit concrétisé en actions lors de la mise en œuvre.

Tableau 16 : Relation entre la proportion de titulaires ayant souhaité s'engager dans la mise en œuvre de la mesure et le nombre moyen de min/jr de temps actif offert aux élèves

		< 60 min/jr	≥ 60 min/jr
1^{er} cycle <i>p</i> = 0,847	Presque tous (n=221)	29,4 %	69,4 %
	Une partie (n=125)	30,4 %	69,6 %
2^e cycle <i>p</i> = 0,968	Presque tous (n=215)	28,4 %	70,4 %
	Une partie (n=133)	28,6 %	70,7 %
3^e cycle <i>p</i> = 0,953	Presque tous (n=221)	27,1 %	72,9 %
	Une partie (n=134)	26,9 %	73,1 %

Présence de résistance au sein de l'équipe-école

Nous avons également recodé en deux catégories (oui, non) les différentes proportions de résistance rencontrée au sein des membres de l'équipe-école (voir tableau 17). Les résultats du test du chi-carré indiquent une relation statistiquement significative à $p < 0,05$, pour le 1^{er} et le 2^e cycle : les écoles qui n'ont pas rencontré de résistance sont plus nombreuses à atteindre et dépasser la moyenne du 60 min/jr de temps actif offert aux élèves que celles qui ont connu de la résistance (75 % à 76 % versus 65 % à 69 % pour celles qui ont rencontré de la résistance).

Tableau 17 : Relation entre la présence de résistance et le nombre moyen de min/jr de temps actif offert aux élèves

		< 60 min/jr	≥ 60 min/jr
1^{er} cycle <i>p</i> = 0,047	Oui (n=168)	34,5 %	65,5 %
	Non (n=185)	24,9 %	75,1 %
2^e cycle <i>p</i> = 0,042	Oui (n=169)	33,7 %	66,3 %
	Non (n=182)	23,9 %	76,1 %
3^e cycle <i>p</i> = 0,196	Oui (n=171)	30,4 %	69,6 %
	Non (n=189)	24,3 %	75,7 %

Nous avons également fait une analyse de variance avec le temps actif moyen en variable continue. Les résultats viennent confirmer la relation observée dans le test du chi-carré : on obtient une relation significative tant pour le 2^e cycle ($F = 4,900$; $p = 0,027$) que pour le 3^e cycle ($F = 3,344$; $p = 0,038$) et presque significative pour le 1^{er} cycle ($F = 3,006$; $p = 0,084$). Il semble donc que la présence de résistance constitue un facteur limitant de l'offre de 60 min/jr de temps actif aux élèves.

Constitution d'un comité de mise en œuvre

La constitution d'un comité responsable de la mise en œuvre d'une mesure ou d'une intervention est souvent présentée comme un facteur de succès. Cette stratégie ne semble cependant pas recueillir l'adhésion des écoles. En effet, près de 2 écoles sur 3 n'ont pas mis en place de comité de planification. Toutefois, ceci ne semble pas affecter significativement l'atteinte du 60 min/jr de temps actif. Le tableau 18 indique une répartition semblable des écoles, qu'elles aient ou non, mis en place un comité de planification, environ 7 écoles sur 10 ayant atteint l'objectif ciblé par la mesure.

Tableau 18 : Relation entre la constitution d'un comité de mise en œuvre et le nombre moyen de min/jr de temps actif offert aux élèves

		< 60 min/jr	≥ 60 min/jr
1^{er} cycle <i>p</i> = 0,611	Oui (n=132)	31,1 %	68,9 %
	Non (n=221)	28,5 %	71,5 %
2^e cycle <i>p</i> = 0,764	Oui (n=132)	29,5 %	70,5 %
	Non (n=221)	28,1 %	71,9 %
3^e cycle <i>p</i> = 0,629	Oui (n=136)	28,7 %	71,3 %
	Non (n=224)	26,3 %	73,7 %

Réalisation d'une planification des moyens

Contrairement à la constitution d'un comité, on constate qu'une très forte proportion d'écoles ont effectué une planification des activités (identification de chacune des actions, de son responsable, des ressources nécessaires, de l'échéancier, etc.), soit 50 % pour une planification de toute l'année et 30 % pour une planification partielle (voir tableau 19). Bien que la relation ne soit pas statistiquement significative, on note une tendance nettement plus prononcée à atteindre ou dépasser le 60 min/jr de temps actif lorsque la planification a été faite pour toute l'année ou une partie de l'année versus l'absence de planification.

Tableau 19 : Relation entre la réalisation d'une planification de mise en œuvre et le nombre moyen de min/jr de temps actif offert aux élèves

		< 60 min/jr	≥ 60 min/jr
1^{er} cycle <i>p</i> = 0,118	Non (n=57)	40,4 %	59,6 %
	Oui partielle (n=118)	29,7 %	70,3 %
	Oui complète (n=177)	26,0 %	74,0 %
2^e cycle <i>p</i> = 0,301	Non (n=54)	37,0 %	63,0 %
	Oui partielle (n=122)	28,7 %	71,3 %
	Oui complète (n=176)	26,1 %	73,9 %
3^e cycle <i>p</i> = 0,257	Non (n=55)	36,4 %	63,6 %
	Oui partielle (n=126)	26,2 %	73,8 %
	Oui complète (n=178)	25,3 %	74,7 %

Collaboration avec d'autres écoles ou organismes du milieu

Près de 1 école sur 3 ont établi une collaboration avec d'autres écoles ou des partenaires du milieu (voir tableau 20). Les analyses de chi-carré n'indiquent pas de différences significatives entre les écoles qui ont fait des collaborations et celles qui n'en ont pas fait. Ce facteur n'aurait pas d'influence notable sur le nombre de min/jr d'activités physiques offert aux élèves. Par ailleurs l'analyse de variance avec le nombre de min/jr en continu met en lumière une différence significative pour le 3^e cycle ($F = 4,414$; $p = 0,036$). On constate en effet dans le tableau 20 qu'un pourcentage plus important d'écoles ayant établi des collaborations (75,3 % versus 69,3 % pour celles n'ayant pas établi de collaborations) ont atteint ou dépassé le 60 min/jr de temps actif offert aux élèves.

Tableau 20 : Relation entre la collaboration avec d'autres écoles/organismes et le nombre moyen de min/jr de temps actif offert aux élèves

		< 60 min/jr	≥ 60 min/jr
1^{er} cycle <i>p</i> = 0,501	Oui (n=136)	30,6 %	69,4 %
	Non (n=216)	27,2 %	72,8 %
2^e cycle <i>p</i> = 0,566	Oui (n=136)	27,3 %	72,7 %
	Non (n=216)	30,1 %	69,9 %
3^e cycle <i>p</i> = 0,207	Oui (n=140)	24,7 %	75,3 %
	Non (n=219)	30,7 %	69,3 %

On peut conclure de cette analyse que la présence de résistance au sein de l'équipe-école agit comme un facteur limitant dans l'augmentation de l'offre d'occasions pour leurs élèves d'être physiquement actifs. La planification des moyens à mettre en place et la collaboration avec d'autres écoles ou organismes du milieu semblent pour leur part contribuer favorablement à l'atteinte de l'offre d'au moins 60 min/jr de temps actif. Enfin, la disposition des titulaires à s'engager dans la mise en œuvre du projet et la constitution d'un comité de planification ne semblent pas avoir d'impact significatif sur l'offre d'au moins 60 min/jr de temps actif aux élèves.

8. Relation entre la force de la mobilisation de l'équipe-école et l'ampleur des innovations mises en place

Est-ce que la force de la mobilisation a une influence sur l'ampleur des innovations mises en place pour offrir davantage de temps actif aux élèves ? Pour répondre à cette question, nous avons construit deux scores : un score mesurant la force de la mobilisation et un autre mesurant l'ampleur des innovations. Le score de mobilisation a été construit à partir des réponses fournies à 15 questions du sondage pouvant être considérées comme des indicateurs de la mobilisation des équipes-écoles. Le tableau 21 présente la liste des indicateurs retenus et le pointage attribué à chacun d'eux. Dans la majorité des cas, le pointage correspond à l'échelle d'intensité proposée dans les réponses. Dans le cas des manifestations du leadership de la direction, il s'agissait d'une question ouverte; les répondants pouvaient indiquer toutes les manifestations pertinentes. Jusqu'à neuf manifestations différentes ont été mentionnées. Nous avons considéré qu'un nombre de manifestations du leadership suggérait une plus ou moins forte mobilisation de l'équipe-école. Vu son impact négatif sur la mobilisation de l'équipe-école, nous avons attribué une pondération négative à la présence plus ou moins importante de résistance au sein de l'équipe-école.

Tableau 21 : Indicateurs inclus dans le calcul du score de mobilisation des équipes-écoles

Variables	Pointages
Nb de manifestations du leadership de la direction	0 à 9
Proportion de titulaires souhaitant s'impliquer	1 à 4
Proportion du personnel de SdG souhaitant s'impliquer	1 à 4
Proportion des autres acteurs scolaires souhaitant s'impliquer	1 à 4
Degré d'engagement de l'enseignant d'EPS	1 à 4
Présence de résistance au sein de l'équipe-école (négatif)	0 à -3
Réalisation d'activités pour diminuer la résistance	0 ou 1
Réalisation d'un portrait plus ou moins détaillé de la situation	0 à 2
Infos sur bienfaits de l'activité physique	0 ou 1
Nombre d'activités formelles (3 catégories) pour déterminer les moyens	0 à 3
Planification plus ou moins complète des activités	0 à 2
Nb de moyens utilisés pour assurer la mise en œuvre de la mesure	0 à 7
Nb d'éléments inclus dans la planification	0 à 7
Réalisation de collaborations/partenariats	0 ou 1
Suivi plus ou moins important de la mise en œuvre	0 à 2

Pour chaque école nous avons additionné les valeurs obtenues à chacune des 15 questions ciblées. Le score maximal possible s'élève à 51 si tous les éléments, pour une école donnée, obtiennent la valeur maximale (ou minimale dans le cas de la résistance).

Pour ce qui est du score d'innovations, nous avons utilisé les réponses aux 11 questions portant sur les différents contextes où il est possible d'ajouter ou d'instaurer du temps actif pour les élèves. Pour chaque question, les répondants devaient indiquer a) s'il s'agissait d'un nouveau moyen, b) d'un moyen bonifié, ou c) s'il n'y avait pas eu de modification dans ce contexte. Pour les récréations et pour le cours d'éducation physique et à la santé, nous avons donné la valeur « 1 » si l'école avait augmenté le nombre de minutes et « 0 » lorsque le nombre de minutes était identique à celui de l'an passé. En ce qui a trait aux autres contextes ciblés, soit le nombre de récréations, les pauses actives, les apprentissages actifs, les moments où tous les élèves de l'école sont actifs, l'offre d'activités physiques au service de garde et tout autre contexte possible, nous avons donné la valeur « 0 » s'il n'y avait pas eu de changement, la valeur « 1 » s'il s'agissait d'une bonification de la situation antérieure et « 2 » s'il s'agissait d'un nouveau moyen (voir tableau 22).

Tableau 22 : Indicateurs inclus dans le calcul du score d'innovations mises en place par les équipes-écoles

Variables	Pointages
Nb de min de récréation en AM	Même nb de min. que l'an passé => 0
Nb de min de récréation en PM	
Nb de min du cours d'éducation physique et à la santé	
Nb de récréations	Plus de min. que l'an passé => +1
Nb de pauses actives	
Apprentissage actif en classe	
Moment où tous les élèves sont physiquement actifs	
Offre d'activité physique au SdG en AM	Moyen inchangé = 0
Offre d'activité physique au SdG au dîner	
Offre d'activité physique au SdG en PM	
Autres moyens	
	Moyen bonifié = +1
	Nouveau moyen = +2

Pour chaque école nous avons additionné les valeurs obtenues pour chacune des 11 questions ciblées. Le score maximal possible s'élève à 76 si tous les éléments, pour une école donnée, obtiennent la valeur maximale.

Étant donné que la valeur maximale du score de mobilisation est différente de celle du score d'innovations, nous avons standardisé les scores des écoles en les mettant en pourcentage. Les mesures de dispersion des scores standardisés se présentent comme suit :

Mesures de dispersion des scores standardisés

Score standardisé de mobilisation (voir graphique 14)

Min : 9,8 %

Max : 96 %

Moyenne : 62,4 % (± 14 %)

Score standardisé d'innovations (voir graphique 15)

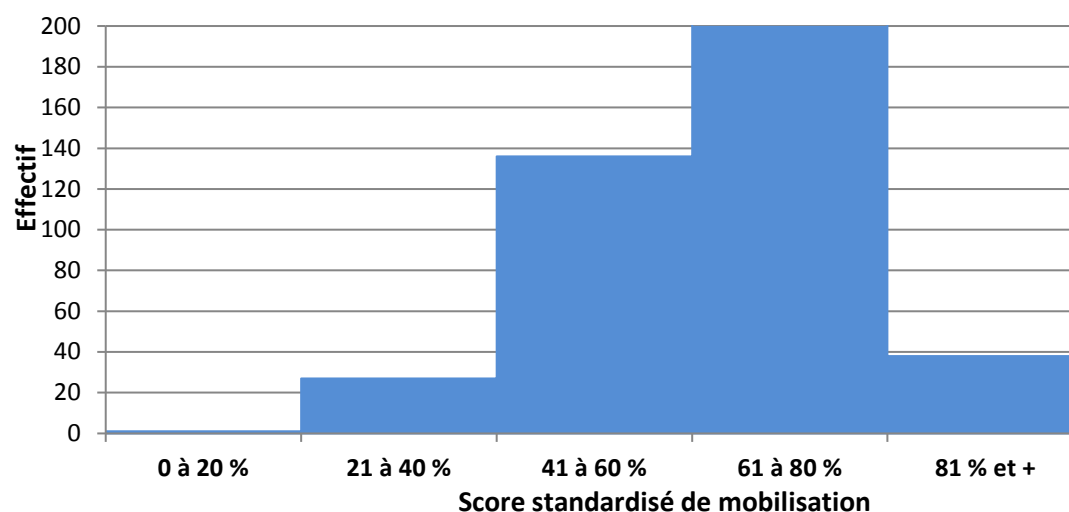
Min : 0 %

Max : 86,8 %

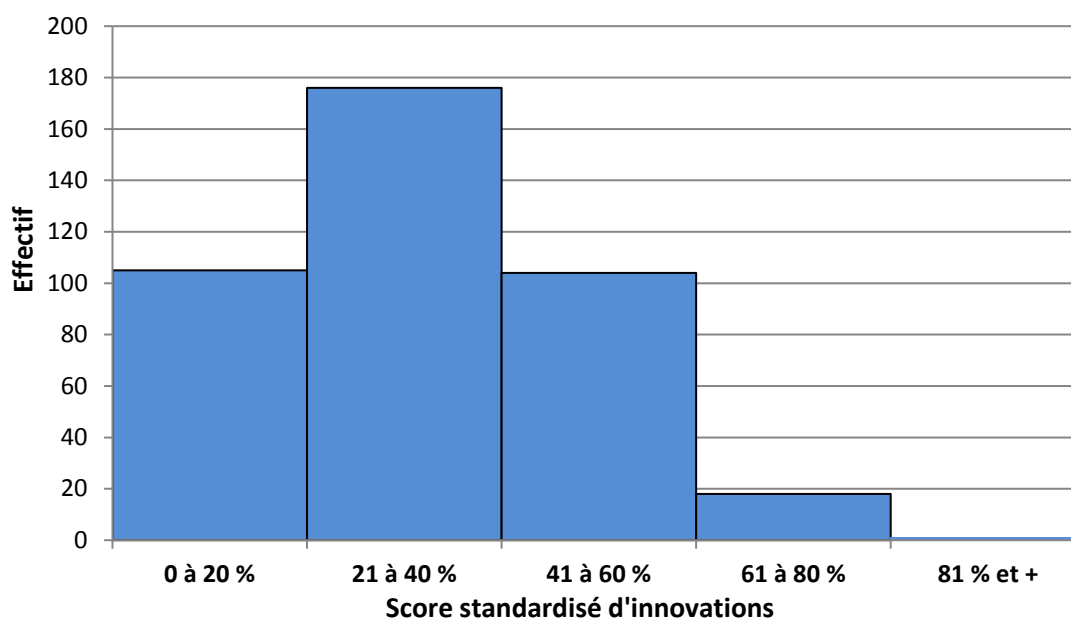
Moyenne : 32,0 % ($\pm 16,3$ %)

On constate que le score moyen de mobilisation (62,4 %) est près de deux fois plus élevé que celui d'innovations (32 %). Les graphiques 14 et 15 illustrent de façon encore plus éloquente que la mobilisation des équipes-écoles a été beaucoup plus forte et que l'ampleur des innovations est moins grande.

Graphique 14 : Distribution des scores standardisés de mobilisation des équipes-écoles



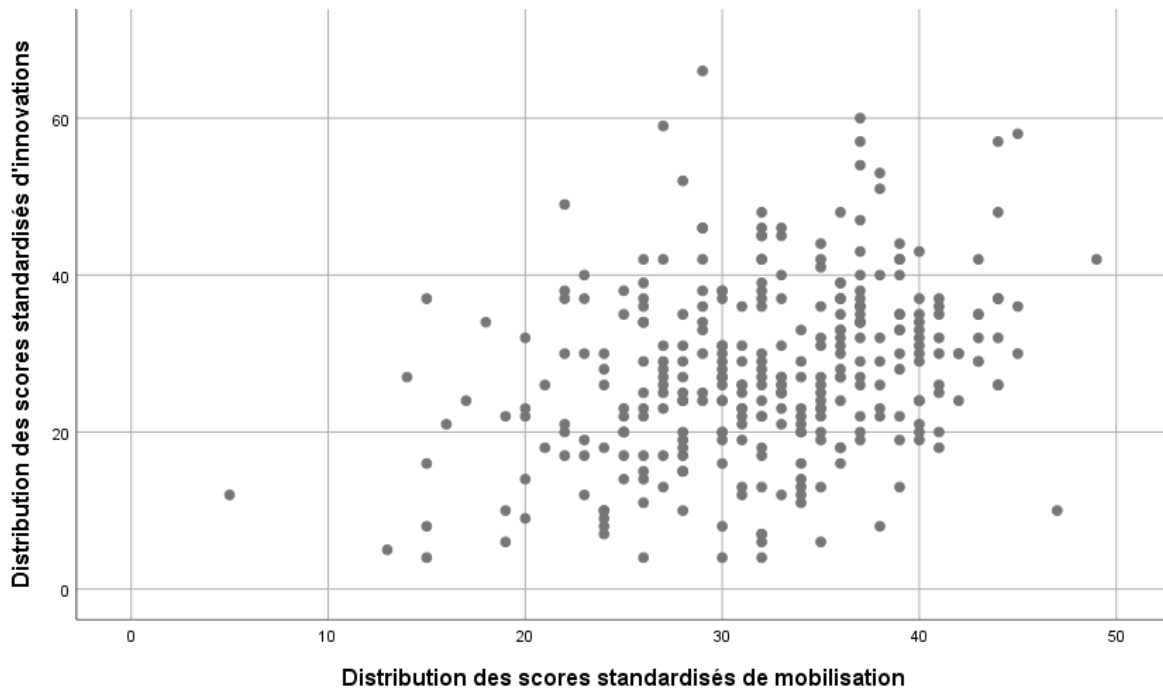
Graphique 15 : Distribution des scores standardisés d'innovations des équipes-écoles



Un autre indicateur significatif de l'écart entre les deux scores est la présence de 18 écoles dans la catégorie $\geq 81\%$ pour la mobilisation alors qu'on n'en compte que 2 dans cette catégorie pour les innovations. Cet écart peut s'expliquer en partie par le fait que la mesure a été annoncée au cours de l'été 2017 et que les écoles ont eu peu de temps pour mettre en place les ressources humaines et physiques et procéder à temps à des modifications structurelles pour l'année scolaire 2017-2018. Par ailleurs, cette forte mobilisation augure bien pour la seconde année de mise en œuvre de la mesure.

Afin de répondre à la question de départ, nous avons procédé à une analyse de corrélation de Pearson. Le graphique 16 rend compte de la répartition des écoles en fonction des deux scores. Le résultat de l'analyse indique une corrélation statistiquement significative ($p = 0,01$) de la corrélation entre les deux scores : $r = 0,28$. La force de la mobilisation explique ainsi 7,8 % (R^2) de la variation observée dans l'ampleur des innovations, ce qui est non négligeable. Nous pouvons donc affirmer sans hésitation que le degré de mobilisation des équipes-écoles constitue un facteur crucial dans l'ampleur des changements visant à augmenter le temps actif offert aux élèves.

Graphique 16 : Corrélation entre les scores de mobilisation et les scores d'innovation



$r = 0,28$ $p = 0,01$

Conclusion

Cette étude visait à évaluer le processus et les effets de la mise en œuvre, au cours de l'an 1, de la mesure « À l'école, on bouge! » instaurée en 2017 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Le présent rapport a présenté les résultats des analyses des données fournies par un échantillon de 404 écoles d'enseignement primaire (sur les 415 participant à la mesure) qui ont répondu à un sondage en ligne à la fin de l'année scolaire, soit en juin 2017. Trois grandes thématiques ont été abordées dans le rapport : 1) le leadership des responsables et la disposition des membres de l'équipe-école au regard de la mesure, 2) les différentes stratégies utilisées pour mobiliser les membres de l'équipe-école et 3) les actions mises en place pour offrir plus de temps actif aux élèves.

Les faits saillants suivants ressortent des analyses.

Probablement en raison de leur expertise en matière d'activité physique, les enseignants en EPS ont été les principaux responsables de la mise en œuvre de la mesure et ont bénéficié d'un fort leadership de la part de la direction de leur école. Selon les répondants au questionnaire, la majorité des différents acteurs scolaires (titulaires, personnel de service de garde et enseignants spécialisés) ont exprimé un souhait de s'engager dans le projet et la presque totalité des membres des équipes-écoles semblent reconnaître les bienfaits de l'activité physique sur la réussite éducative des élèves; ces deux éléments constituent des facteurs éventuellement déterminant d'un changement de pratique en vue d'augmenter le temps actif des élèves.

Une grande diversité de stratégies ont été mises en place par les responsables pour mobiliser les membres de l'équipe-école, notamment des rencontres statutaires d'information sur la mesure et sur les ressources disponibles pour augmenter le temps actif, l'allocation de libération temporelle aux acteurs impliqués dans des actions et le partage de bons coups. En ce qui a trait à la planification des actions à mettre en place, peu d'écoles ont fait un portrait préalable de la situation mais une forte majorité a identifié une liste de moyens avec des responsables, les ressources requises et un échéancier. Par ailleurs, le suivi de la mise en place des moyens a surtout été fait de façon globale.

En ce qui a trait aux actions mises en place pour augmenter le temps actif des élèves, il ressort que certaines contraintes structurelles dans l'organisation des journées scolaires aient pu limiter les modifications dans le nombre quotidien de récréations et dans leur durée, de même que dans le temps alloué aux cours d'éducation physique et à la santé. Les pauses actives, les activités d'apprentissage actif et les activités en service de garde ont été pour leur part les contextes privilégiés pour innover et augmenter l'offre de temps actif aux élèves. Les innovations et les changements de pratique des membres des équipes-écoles ont ainsi fait en sorte que plus de 7 écoles sur 10 ont atteint ou dépassé l'objectif fixé par le ministère, soit l'offre d'au moins 60 minutes d'activités physiques par jour.

Des analyses spécifiques des données ont par ailleurs montré que la présence de résistance face à la mesure au sein des équipes-écoles constitue un frein à l'offre d'au moins 60min/jr de temps actif alors qu'une planification détaillée des moyens à mettre en place ainsi qu'une collaboration avec d'autres écoles ou organismes du milieu contribuent pour leur part favorablement à l'atteinte du 60 min/jr de temps actif offert aux élèves. Enfin, une dernière analyse spécifique a montré une relation significative entre la force de la mobilisation et l'ampleur des innovations mises en place. Plus les membres de l'équipe-école se sont mobilisés dans la mise en œuvre du projet, plus il y a eu d'innovations et de modifications.

Nous pouvons donc conclure de ces diverses analyses que les écoles participant à la mesure « À l'école, on bouge! » ont déployé une forte mobilisation au sein des membres de leur équipe-école et que ceci a contribué de façon déterminante à l'ampleur des changements de pratiques visant à offrir au moins 60 min/jr d'activités physiques aux élèves. Il convient par ailleurs de rappeler que, vu le statut volontaire de la participation des écoles, on peut supposer qu'elles (notamment leur direction) avaient dès le départ une certaine ouverture au regard de l'augmentation de la pratique d'activités physiques.

Tel que prévu, nous poursuivrons en 2018-2019 l'évaluation de la mise en place de la mesure « À l'école, on bouge! », et ce, d'une part pour vérifier dans quelle mesure les actions mises en place en 2017-2018 se sont maintenues/améliorées ou ont été abandonnées en 2018-2019, et d'autre part pour vérifier dans quelle mesure les nouvelles écoles participant à la mesure présentent un profil de mobilisation et d'actions différent ou semblable à celui des écoles participantes de la première année.

Références

- Battaglia M. (2011). Convenience Sampling. In P J Lavrakas, *Encyclopedia of Survey Research Methods*. Thousand Oaks, Sage Pub.
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) (2017a). Politique de l'activité physique, du sport et du loisir. Gouvernement du Québec.
Accessible en ligne : www.education.gouv.qc.ca/municipalites/politique-de-lactivite-physique-du-sport-et-du-loisir/au-quebec-on-bouge/
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) (2017b). Politique de la réussite éducative. Le plaisir d'apprendre, la chance de réussir. Gouvernement du Québec.
Accessible en ligne : www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/politiques_orientations/politique_reussite_educative_10juillet_F_1.pdf
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) (2017c). Document d'information complémentaire. Mesure 15023 – À l'école, on bouge au cube! Accessible en ligne : www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/ress_financieres/rb/Mesure15023.pdf
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (2016). Politique gouvernementale de prévention en santé. Gouvernement du Québec. Accessible en ligne : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2016/16-297-08W.pdf>
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007). Politique-cadre Pour un virage santé à l'école. Gouvernement du Québec. Accessible en ligne : www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/adaptation_serv_compl/virageSanteEcole_PolCadre.pdf
- Labonte R, Woodard GB, Chad K & Laverack G (2002). Community capacity building: A parallel track for health promotion programs. *Canadian Journal of Public Health*, 93(3), 181-182.
- Lempa M, Goodman RM, Rice J, Becker AB (2008). Development of scales measuring the capacity of community-based initiatives. *Health Education & Behavior*, 35(3), 298-315.
- Liberato S, Brimblecombe J, Ritchie J, Ferguson M & Coveney J (2011). Measuring capacity building in communities: A review of the literature. *BMC Public Health*, 11 (850), 1-10.
- MacLellan-Wright, MF, Anderson D, Barber S, Smith N, Cantin B, Felix R & Raine K (2007). The development of measures of community capacity for community-based funding programs in Canada. *Health Promotion International*, 22(4), 299–306.
- Saunders, RP (2015). *Implementation, Monitoring and Process Evaluation*. Thousand Oaks, Sage.
- Saunders R, Evans MH, Joshi P (2005). Developing a process-evaluation plan for assessing health promotion program implementation: A how-to guide. *Health Promotion Practice*, 6:134-147.